

ULTIMATUM

Revue 2013



Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

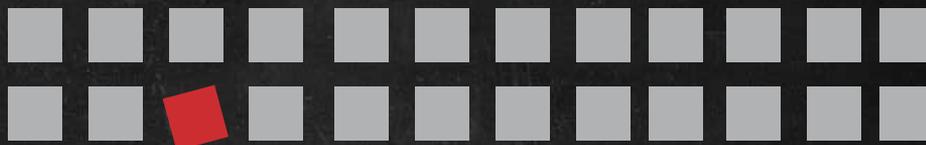
GRÈVE / Féminisme et
brutalité policière, p.11

SOMMET / L'écueil du
consensus fabriqué, p.25



BILAN ET PERSPECTIVES
POUR LE MOUVEMENT ÉTUDIANT

SOMMAIRE



PRINTEMPS ÉTUDIANT

- 4 / LE SYNDICALISME DE COMBAT ET LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE
- 6 / PLUS SEULEMENT UNE GRÈVE ÉTUDIANTE
- 7 / L'ÉDUCATION EN PÉRIL: UNE AFFAIRE INTERNATIONALE
- 9 / NOUS AVONS EU LE SOUFFLE LE PLUS LONG
- 11 / PERSONNIFICATION SEXISTE DE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE
- 13 / FÉMINISME: L'EXEMPLE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
- 15 / STRUCTURE INCLUSIVE: L'ASSÉ A ENCORE DU CHEMIN À FAIRE
- 16 / L'INTENTION DERRIÈRE LA CRAVATE
- 18 / POSITIONS ET PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DURANT LA GRÈVE
- 20 / QUELQUES IMAGES DU PRINTEMPS

LE SOMMET

- 22 / LE REFUS ÉVIDENT
- 23 / ÉDITORIAL: LE SOMMET DE L'HYPOCRISIE
- 24 / LES FÉDÉRATIONS ÉTUDIANTES MANQUENT À L'APPEL
- 25 / L'ÉCUEIL DU CONSENSUS FABRIQUÉ
- 26 / LA COMMISSION PARENT, UNE VRAIE CONSULTATION
- 28 / CRISE AU CITY COLLEGE DE SAN FRANCISCO: UNE DÉRIVE UN PEU TROP FAMILIÈRE
- 30 / L'ÉDUCATION PERDANTE DANS LA COMPÉTITION ENTRE LES UNIVERSITÉS
- 32 / LES CÉGEPS DANS LA MIRE DES ENTREPRISES
- 33 / GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : UN AUTRE ENJEU AU SOMMET
- 35 / LE SOUS-FINANCEMENT AU SERVICE D'UNE IDÉOLOGIE
- 36 / DEUX HAUSSES INACCEPTABLES
- 38 / LA GRATUITÉ SCOLAIRE: TOUJOURS UNE UTOPIE?
- 39 / PARTI QUÉBÉCOIS: LE CALME COMME STRATÉGIE
- 41 / LE PIÈGE DE LA RECONNAISSANCE DU DROIT DE GRÈVE ÉTUDIANTE

PRINTEMPS ETUDIANT



DÉMOCRATIE DIRECTE

LE SYNDICALISME DE COMBAT ET LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE



Crédits: Simon-Julien Lacroix

Le mois prochain marquera le premier anniversaire de la plus grande grève étudiante de l'histoire du Québec. C'est maintenant le temps de se questionner sur les forces et les faiblesses de notre lutte, qui a été marquée par sa vigueur, sa longueur et l'adhésion massive des grévistes aux principes fondamentaux de démocratie directe et de syndicalisme de combat.

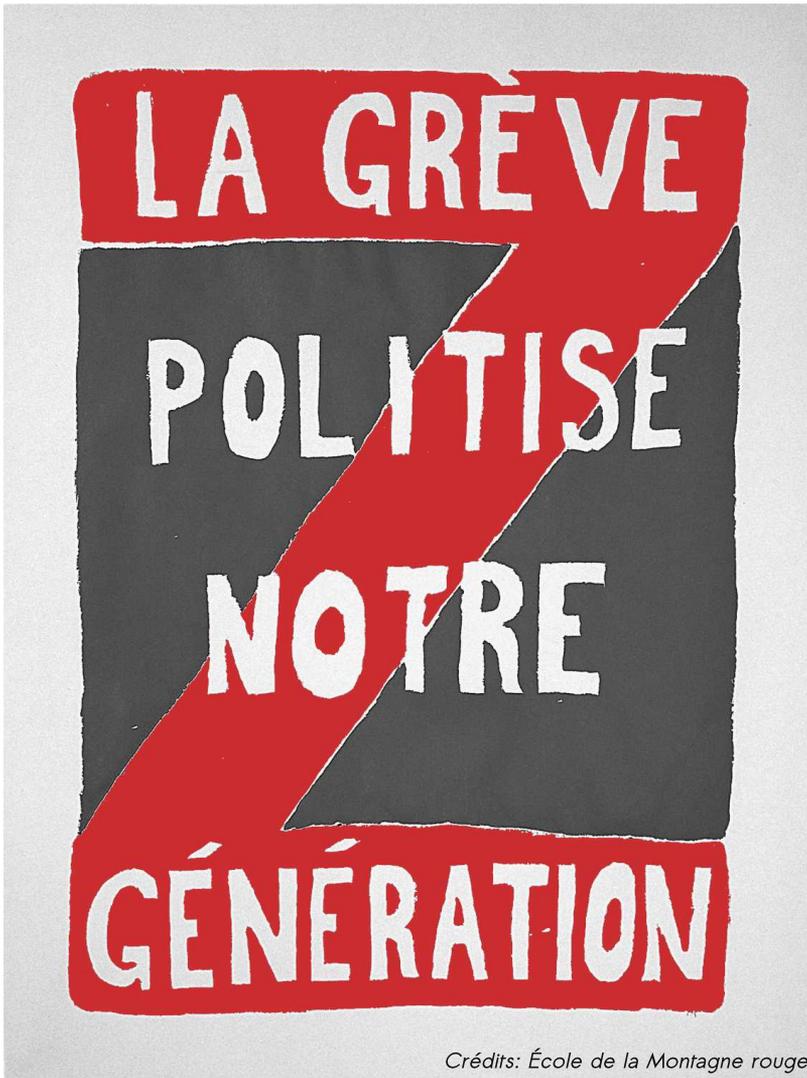
BENJAMIN GINGRAS
ÉTUDIANT EN PSYCHOLOGIE

La véritable force de notre mouvement, c'est le fait que la volonté de poursuivre le combat venait de la base étudiante dans des campus partout au Québec, et non de quelques têtes dirigeantes tirant les ficelles. Semaine après semaine, la question de poursuivre la grève a été débattue en assemblée générale : les échanges et les votes ont reflété, dans une écrasante majorité des cas, la volonté de mener la lutte une semaine de plus. Or, cela n'est pas sans raison : les étudiantes et les étudiants qui se présentent en assemblée générale sont intéressé-e-s par les discussions, car la prise de décision leur revient ultimement.

Bien qu'elle puisse paraître inaccessible et excessivement technique, la démocratie directe ou participative est un modèle qui a fait ses preuves dans les domaines syndical et étudiant depuis des décennies. Malgré cela, ce n'est qu'au cours de la dernière grève qu'elle s'est répandue partout dans la province. Reflétant une volonté de se ré-

« BIEN QU'ELLE PUISSE PARAÎTRE INACCESSIBLE ET EXCESSIVEMENT TECHNIQUE, LA DÉMOCRATIE DIRECTE OU PARTICIPATIVE EST UN MODÈLE QUI A FAIT SES PREUVES DANS LES DOMAINES SYNDICAL ET ÉTUDIANT... »

approprié un pouvoir fondamental, soit celui de décider comment nous allons agir pour défendre nos principes et nos intérêts, la démocratie directe s'est exportée dans les quartiers de Montréal et les régions du Québec. Les assemblées populaires autonomes de quartier (APAQ) sont la preuve que le fonctionnement de la démocratie directe est une alternative rafraîchissante, voir inspirante, à un modèle qui prétend que ce n'est que pendant un jour à tous les quatre ans que nous pouvons exercer notre voix et



Crédits: École de la Montagne rouge

**« LE TERRAIN GAGNÉ AU COURS DES 6 MOIS DE LUTTE
L'A ÉTÉ, CAR NOUS AVONS RÉUSSI À RESTER FIDÈLES
AUX PRINCIPES FONDAMENTAUX DE NOTRE
ORGANISATION. »**

prendre position sur les grandes questions entourant l'avenir de notre société. La distinction fondamentale entre cette forme de démocratie et la démocratie représentative parlementaire est que, dans le premier cas, il y a une réappropriation du pouvoir par la base, alors que dans le deuxième, le pouvoir décisionnel est délégué à une tierce personne.

Un cas archétypal démontrant les qualités de notre démocratie s'est illustré dans la semaine suivant « l'entente » du 5 mai 2012. Cette entente, prônée entre autres par Martine Desjardins de la FEUQ et Léo Bureau-Blouin de la FECQ, mais également signée par les négociateurs et négociatrices de la CLASSE, maintenait la hausse des frais de scolarité et prétendait la compenser en offrant la possi-

bilité aux universités de réévaluer leurs frais afférents dans une optique de les réduire afin d'arriver à une hausse à coût nul pour la population étudiante. Alors que la présidente de la FEUQ disait que c'était le « début de la fin »¹, l'entente a été rejetée à très forte majorité par la quasi-totalité des associations étudiantes en grève. Si les arguments du gouvernement libéral ont réussi à convaincre quelques personnes dans une pièce fermée, ils ont été incapables de persuader des dizaines de milliers d'étudiantes et étudiants partout au Québec.

Ce qui distinguait la CLASSE des autres organisations qui pratiquaient à divers degrés la démocratie directe est que celle-ci alliait cette forme de démocratie au syndicalisme de combat. Si nous considérons qu'il y a deux formes de syndicalisme étudiant, une étant davantage concertationniste et lobbyiste, pratiquant une politique de corridor, le syndicalisme de combat est le pôle radicalement opposé. Alors que le concertationnisme cherche le compromis à travers la négociation, comme l'ont démontré les centrales syndicales à l'ère du gouvernement péquiste de Lucien Bouchard en 1996, le syndicalisme de combat établit un rapport de force entre la base militante et son adversaire. Ce rapport de force s'est établi envers le gouvernement libéral par de multiples façons pendant la grève, par des manifestations massives, la distribution de matériel d'information mobilisateur, la solidarité entre les différents acteurs du conflit et par l'action directe cherchant à perturber l'économie.

L'alliance entre la démocratie directe et le syndicalisme de combat pendant la grève a été un ingrédient clé du succès que nous avons connu jusqu'à maintenant. Le terrain gagné au cours des 6 mois de lutte l'a été, car nous avons réussi à rester fidèles aux principes fondamentaux de notre organisation. Or, maintenant que la lutte pour la gratuité scolaire avance dans un terrain incertain, des débats auront bientôt lieu sur la pertinence de la démocratie directe et du syndicalisme de combat alors qu'une instance de concertation nous est offerte par le nouveau gouvernement péquiste. Les principes d'organisation et nos stratégies de syndicalisme combatif nous ont amenés jusqu'ici. Allons-nous poursuivre dans cette même direction, ou allons-nous opter pour un changement dans notre organisation étant donné les récents développements? Chose certaine, les assemblées générales seront appelées à débattre sur notre positionnement sur le sommet, mais aussi sur la façon dont notre association nationale poursuivra sa lutte pour la justice sociale.

1. AUGER, Samuel, « Crise étudiante: une entente est conclue », Le Soleil, 5 mai 2012, <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201205/05/01-4522369-crise-etudiante-une-entente-est-conclue.php>

SOUTIEN POPULAIRE

PLUS SEULEMENT UNE GRÈVE ÉTUDIANTE

22 mai 2012. En revenant de la manifestation au centre-ville, on entend un drôle de bruit, métallique, diffus. Des voisins sont sur leurs balcons, casseroles et cuillères à la main. Les jours suivants, le bruit devient plus fort, et s'étend à l'extérieur de Montréal. À travers le Québec, des milliers de personnes manifestent ainsi contre le projet de loi 78, réutilisant un moyen de protestation utilisé notamment en Argentine, lors de la crise économique de 2001, et au Chili.

DELPHINE LABRECQUE-SYNNOTT
ÉTUDIANTE EN SCIENCES HUMAINES

UN APPUI POPULAIRE

Les premières manifestations de casseroles ont lieu durant les jours suivant l'adoption du projet de loi 78. Au début, les gens restent sur leurs balcons ou sur un coin de rue, mais rapidement, une partie d'entre eux décident de descendre dans la rue. Les rassemblements peuvent regrouper jusqu'à 3000 personnes dans certains quartiers de Montréal, au plus fort du mouvement. Et les casseroles ne se confinent pas à Montréal : elles résonnent aussi à Québec, au Saguenay, en Outaouais, bref, à travers le Québec.

Le soutien populaire et l'indignation contre la loi spéciale s'étaient déjà faits sentir lors de la manifestation du 22 mai, qui a regroupé un nombre équivalent de personnes à celle du 22 mars, même si cette fois-ci, beaucoup moins d'associations étudiantes étaient en grève. La vaste majorité des personnes présentes ont en plus décidé de suivre le trajet de la CLASSE (inconnu de la police) et pas celui des centrales syndicales et des fédérations étudiantes, qui avait été donné à la police.

Après plusieurs jours de casseroles, les résidentes et résidents de certains quartiers ont ressenti le besoin de créer un espace pour débattre ensemble, pour discuter de la suite des choses. Des assemblées populaires de quartier se sont donc créées. Elles sont présentes dans la plupart des quartiers de Montréal, mais aussi un peu à l'extérieur de la métropole : le Vieux-Longueuil, St-Jérôme et Trois-Rivières ont aussi eu leurs assemblées.¹ Les assemblées regroupent la plupart du temps environ une centaine de personnes, fonctionnent par démocratie directe et ont lieu à différentes fréquences : au début, de façon hebdomadaire, puis par la suite, aux deux ou trois semaines.

DE NOUVEAUX ESPACES DE DÉMOCRATIE DIRECTE

Les assemblées adoptent des positions soutenant la grève étudiante et contre la loi spéciale, mais ne se limitent pas strictement à cette question. Ainsi, dans les principes de l'Assemblée populaire de Hochelaga-Maisonneuve, on peut lire que l'assemblée s'oppose « à toute hausse de tarif des services publics ainsi qu'à la privatisation de ces mêmes services, en vue d'atteindre une plus grande équité économique. » Les participants et participantes voient aussi ce mouvement comme une occasion de se



Crédits: Jérémie Dubé-Lavigne

« À TRAVERS LE QUÉBEC, DES
MILLIERS DE PERSONNES
MANIFESTENT AINSI CONTRE LE
PROJET DE LOI 78, RÉUTILISANT UN
MOYEN DE PROTESTATION
UTILISÉE NOTAMMENT EN
ARGENTINE, LORS DE LA CRISE
ÉCONOMIQUE DE 2001, ET AU
CHILI. »

réapproprié des enjeux spécifiques au quartier et de discuter des problèmes rencontrés au quotidien. L'assemblée d'Hochelaga-Maisonneuve va jusqu'à réclamer « un quartier pris en charge par sa communauté, dans une perspective d'autonomie par rapport à l'État. »

Toutefois, comme tout mouvement naissant, les assemblées rencontrent plusieurs difficultés. Premièrement, il est difficile de trouver un endroit adéquat pour se rencontrer. La plupart se font dans des parcs ou des places publiques, des lieux très accessibles, mais qui rendent cependant la participation dépendante de la météo (dur de tenir une réunion à l'extérieur lors de tempêtes). Le niveau d'habitude des gens présents à participer à ce genre d'activité et le manque de connaissance des procédures sont aussi deux autres problèmes rencontrés. Les réunions n'en sont pas moins pertinentes : pour certaines personnes, il s'agit du premier espace de démocratie directe expérimenté. C'est une occasion unique d'échanger avec des gens qu'on croise tous les jours sans jamais se parler, et d'essayer de bâtir un mouvement.

Mais les assemblées ne sont pas restées un simple lieu de discussion : très vite, de multiples activités ont été organisées : ateliers d'éducation populaire, projections de film en plein air, fête de quartier, et bien d'autres. Dans certains quartiers, des comités de soutien aux arrêtés-e-s ont aussi été mis sur pied. La solidarité avec le mouvement s'est manifestée plus particulièrement lors de la rentrée à la mi-août des cégeps ayant poursuivi la grève. Une conférence de presse des APAQ (assemblée populaire autonome de quartier) a eu lieu le 10 août.² Les

participantes et participants ont été présents sur les différents campus, pour appuyer les étudiantes et étudiants qui devaient alors se prononcer sur la poursuite de la grève.

ET MAINTENANT?

Maintenant que nous sommes de retour à la « normale », plongé-e-s à nouveau dans nos études, notre travail et dans la vie quotidienne, il est plus difficile de trouver du temps pour se rassembler au sein des APAQs. Alors que l'effervescence ayant suivi la loi spéciale est retombée, les rencontres se font plus rares et plus espacées. Pourtant, quelques irréductibles tentent de poursuivre l'aventure. Une campagne pour l'abandon des charges judiciaires de la grève et la mise sur pied d'une Assemblée populaire de Montréal, regroupant toutes les APAQs, se mettent en branle. Pour survivre à l'échelle des quartiers, les assemblées devront toutefois développer des liens plus solides avec les groupes (comité de logement, centre de femmes, etc) déjà ancrés dans ceux-ci et s'approprier des enjeux locaux, afin que la population du quartier soit intéressée à se regrouper dans ces structures. Dans tous les cas, les APAQs auront au moins été une bouffée d'air frais dans la vie politique québécoise.

1. « Assemblées populaires autonomes de quartier », Juin 2012, http://www.wikimontreal.net/wiki/Assembl%C3%A9es_Populaires_Autonomes_de_Quartier.
2. CLASSE. « Les assemblées populaires autonomes solidaires de la lutte étudiante », Août 2012, <http://www.bloquonsla-hausse.com/2012/08/les-assemblees-populaires-autonomes-de-quartiers-solidaires-de-la-lutte-etudiante>.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES L'ÉDUCATION EN PÉRIL : UNE AFFAIRE INTERNATIONALE

La lutte que nous avons menée au printemps dernier n'a pas seulement éveillé la fibre protestataire des Québécois et Québécoises. La réflexion s'est propagée dans plusieurs pays, que ce soit chez nos voisins du sud, dans le reste du Canada, en Australie, en Allemagne et même au Brésil ou à Taïwan. Partout, la grève étudiante a fait ramener dans les discours du mouvement étudiant, mais aussi des citoyens et citoyennes, l'enjeu fondamental qu'est l'accessibilité à l'éducation supérieure ainsi que la marchandisation du savoir.

MARIE-SOLEIL CHRÉTIEN
ÉTUDIANTE EN SCIENCES POLITIQUES

De plus en plus de sociétés sont touchées par la marchandisation du savoir. Le processus de Bologne et l'assurance qualité se propagent à une vitesse fulgurante en Europe, un peu comme la peste noire au Moyen-Âge. Ce processus vise principalement à uniformiser les diplômés au niveau international afin de permettre une meilleure circulation des diplômé-e-s sur le marché mondial du travail.

UNE LUTTE INSPIRANTE

L'ASSÉ, grâce à sa coalition, a su se démarquer des autres organisations nationales par son leadership, ses actions et manifestations presque quotidiennes. Ses pratiques organisationnelles lui ont permis de mobiliser une masse diversifiée. Elle a réussi à créer un mouvement non seulement étudiant, mais aussi populaire. Étudiantes et étudiants, professeur-e-s, citoyens et citoyennes de toutes les couches sociales se sont allié-e-s, non seulement contre la hausse des frais de scolarité, mais pour une société plus juste et égalitaire. Les centaines de milliers de personnes dans les rues

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■ ■ ■



Crédit: Mathieu Breton

« DEPUIS QUELQUES TEMPS, LE MOUVEMENT ÉTUDIANT A COMMENCÉ À COLLABORER AVEC L'INTERNATIONAL STUDENT MOUVEMENT (ISM) DANS LE BUT DE CRÉER UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE. C'EST AINSI QUE LE 18 OCTOBRE DERNIER, LES RUES DE PLUS D'UNE DIZAINE DE VILLES SUR TOUS LES CONTINENTS ONT VIBRÉ SOUS LES PAS DE MANIFESTANTES ET MANIFESTANTS MARCHANT POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES. »

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE ■ ■ ■

lors des manifestations nationales du 22, les rassemblements populaires de casseroles, les manifestations nocturnes sont tous des événements ayant retenu l'attention des camarades à l'international. Ils et elles ont été si inspiré-e-s par le mouvement populaire que nous avons créé que plusieurs associations étudiantes et syndicales ont invité la CLASSE afin qu'elle partage les techniques organisationnelles que nous avons développées.

Cet été, alors qu'une tournée nationale avait lieu au Québec, des délégué-e-s ont aussi été invité-e-s aux quatre coins du globe afin d'expliquer le cheminement politique ayant permis de créer un mouvement de masse historique. De nombreuses tournées ont été effectuées dans le reste du Canada et aux États-Unis afin d'aider à organiser des mouvements étudiants et syndicaux en commençant par la base, car rappelons-nous que la culture de contestation n'est pas imprégnée dans ces régions comme elle a pu l'être, historiquement, au Québec. Les invitations provenaient de partout, de Burlington jusqu'à San Francisco, de Toronto à Vancouver, et de plusieurs milieux; il s'agissait de groupes sociaux, d'associations étudiantes ou syndicales et même d'initiative citoyenne. Les tournées de représentation ne s'arrêtaient pas au continent nord-américain, des conférences ont été données en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Suisse, en Angleterre, en France, en Allemagne, au Mexique, au Brésil, ainsi que dans plusieurs autres pays!

En plus d'avoir suscité le désir de lutter contre la marchandisation de l'éducation et pour la gratuité scolaire, le mouvement que nous avons créé ensemble a inspiré les militants et militantes de plusieurs pays à passer à l'action pour nous démontrer leur soutien. Ainsi, tout au long de l'année des dizaines d'actions et de manifestations en solidarité avec le mouvement étudiant québécois ont été entreprises. Non seulement pour nous démontrer leur soutien, mais aussi pour lutter contre les oppressions et les mesures d'austérité auxquelles ils et elles font face.

UN MOUVEMENT INTERNATIONAL

Depuis quelques temps, le mouvement étudiant a commencé à collaborer avec l'International Student Movement (ISM) dans le but de créer une solidarité internationale. C'est ainsi que le 18 octobre dernier, les rues de plus d'une dizaine de villes sur tous les continents ont vibré sous les pas de manifestantes et manifestants marchant pour l'accessibilité aux études. Pendant ce temps, à Montréal, une manif-action était organisée en solidarité avec les contestations internationales. De plus, lors de la semaine du 14 au 22 novembre, environ 40 000 étudiants et étudiantes du Québec étaient en grève pour une journée ou plus. À l'international, l'appel de l'ISM a aussi été entendu : des manifestations, des actions et même des grèves ont été organisées sur tous les continents.

La lutte pour l'accessibilité aux études supérieures n'est pas nationale, elle est internationale.

RETOUR SUR LES ACTIONS DURANT LA GRÈVE NOUS AVONS EU LE SOUFFLE LE PLUS LONG



Credits: Stephen James Kerr

La grève étudiante de 2012 a marqué les esprits par sa durée, son intensité, la diversité des actions et l'ampleur de la participation étudiante. De janvier à septembre, plus de 400 événements ont eu lieu. La force de cette grève peut s'expliquer, notamment, par l'escalade des moyens de pression qui l'a précédée, le respect de la diversité des tactiques et la légitimité de nos actions à l'interne.

MARIE-ÈVE TREMBLAY-CLÉROUX
ÉTUDIANTE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

Au cours de la grève, les différents types d'actions organisées cohabitaient avec harmonie afin d'atteindre ces objectifs : élargir le mouvement de grève, consolider les appuis sur les campus, renforcer le rapport de force et se défendre contre les attaques du gouvernement.

REGARD SUR LES VISÉES DES ACTIONS

Certaines actions avaient pour but d'augmenter la légitimité du mouvement, tant auprès des grévistes qu'aux yeux de la population en général. Par exemple, les grandes manifestations comme celles du 22 mars et du 22 mai ont démontré qu'une forte proportion des grévistes prenait part au mouvement. Par conséquent, la couverture médiatique favorable que nous ont attirée ces événements ont augmenté nos appuis. Les actions dites symboliques créent également cet effet. Ce sont des actions de petite envergure qui présentent un aspect théâtral ou créatif et qui sont généralement légales. Le but est d'attirer l'at-

tention de la population et de passer un message à l'aide de symboles.

Les actions offensives visaient à perturber l'économie et l'État afin de forcer le gouvernement à réagir. La grève générale illimitée elle-même est, à la base, un moyen de perturbation, car elle retarde la diplomation des cohortes. Plus généralement, ces actions consistent en des actes de désobéissance civile comme les blocages (de lieux ou de routes, stratégiques ou symboliques). À noter : celles-ci ont été plus fréquentes et leur taux de participation plus élevé que pendant la dernière grève étudiante, en 2005.

Les actions défensives, quant à elles, visaient à protéger la pérennité du mouvement. Les blocages d'institutions d'enseignement pour empêcher les administrations d'outrepasser les votes de grève en forçant le retour en classe en constituent un exemple connu. Des actions ont aussi été organisées pour protester contre la répression policière, contre les injonctions et contre la loi 12.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■■■



SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE ■ ■ ■

LA GRÈVE DE 2012 — UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

La mobilisation contre la hausse des frais de scolarité s'est construite étape par étape. Au début, les militants et les militantes ont organisé des actions symboliques afin que chaque personne puisse poser un geste et participer à l'escalade des moyens de pression. Par exemple, à l'UQAM, il y a eu l'Envol des frais de scolarité : les étudiantes et les étudiants ont jeté en même temps une facture scolaire pliée en avion du haut des différents étages de l'agora de l'UQAM. La manifestation du 10 novembre 2011 est aussi un exemple important. Ainsi, pendant la phase de construction de la grève, les actions se sont enchaînées afin de faire monter la pression sur le gouvernement avant de déclencher une grève illimitée.

Puis, nous l'avons augmenté encore avec une phase offensive. Dès le début de la grève, plusieurs blocages économiques ont eu lieu, dont celui de la Tour de la bourse, le 16 février, et celui de Loto-Québec, le 7 mars. Pendant ce temps, le mouvement s'élargissait. Plusieurs campus sont entrés en grève, des groupes artistiques se sont créés autour de cet enjeu, les actions symboliques se sont multipliées, les manifestations sont devenues quotidiennes : plus de grévistes, plus de visibilité, plus de pression. Le 22 mars, une manifestation monstre rassemblant 200 000 personnes a eu lieu. Les arts et les communications ont joué un rôle important dans la diffusion de nos revendications. Pensons notamment à l'École de la montagne rouge¹ qui a apporté une esthétique visuelle à la grève, à CUTV² pour leur diffusion d'images des manifestations et à Fermaille³ pour son espace de création littéraire.

Suite au mépris du gouvernement et à l'absence de réelles négociations, le mouvement est entré dans une phase défensive. Dès le 12 avril, les injonctions pleuvent sur les campus, et les actions de perturbations ont été délaissées afin de protéger les mandats de grève. Face à la loi 12, les manifestations de nuit sont devenues quotidiennes, et les manifestations de casseroles sont apparues. 200 000 personnes étaient dans la rue le 22 mai contre cette loi spéciale. Plusieurs éléments, présents dès la construction de la grève, ont permis au mouvement de devenir véritablement populaire : la décentralisation des actions, le sou-

tien à la désobéissance civile et le respect de la diversité des tactiques.

LA FORCE DE LA GRÈVE : LA DÉMOCRATIE DIRECTE

La coordination au jour le jour de la grève était décentralisée, horizontale et démocratique. En effet, les revendications politiques et les grandes orientations du plan d'action étaient décidées en assemblée générale et étaient respectées par les groupes organisant les actions. Ainsi, tous et toutes les grévistes se sentaient impliqué-e-s; ils et elles pouvaient participer aux actions et, du même coup, à l'escalade des moyens de pression. En s'organisant d'abord en groupes affinitaires, c'est-à-dire dans leur réseau, avec des personnes de confiance, les grévistes présentaient ensuite leur projet dans leur assemblée générale, et parfois, pour les actions nécessitant une plus grande participation, demandaient l'appui de la Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE).

Plus important encore, si la grève étudiante a été un succès, si la plupart des injonctions n'ont pas permis le retour en classe et si la participation aux actions de perturbation (blocages, manif-actions, manifestations de nuit) a été si massive, c'est en grande partie grâce à la forte légitimité interne de notre mouvement et à notre appui solide de la population. Au final, le véritable moteur de la grève, c'était nous : notre participation au jour le jour à l'élaboration du discours, aux actions et aux orientations politiques. Et c'est grâce à la démocratisation de notre grève que nous avons pu acquérir une telle légitimité.

1. L'École de la montagne rouge est un collectif de graphisme composée d'étudiants et d'étudiantes de la Faculté des Arts à l'UQAM, qui s'est créé dès le déclenchement de la grève. Elle a produit de nombreuses affiches et pancartes, dont celle comportant le fameux slogan « Printemps érable » et le gigantesque cube rouge présent dans les manifestations.
2. Concordia University TV (CUTV) n'a pas été fondée pendant la grève, mais les journalistes et les caméramans universitaires ont été présents au cours de plusieurs manifestations et ont rapporté les événements de répressions tels que vécus par les grévistes.
3. Fermaille est un fanzine littéraire fondé par des étudiants et des étudiantes de l'UQAM en littérature. Cette revue, publiée hebdomadairement, a suivi l'évolution de la grève au jour le jour, a été diffusée aux quatre coins du Québec, et a été un espace de réflexion et de remise en question pour plusieurs grévistes.

FÉMINISME

PERSONNIFICATION SEXISTE DE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE

La grande mobilisation que nous avons menée lors du printemps dernier a été le théâtre d'un nombre impressionnant d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants et manifestantes. La légitimité des techniques de contrôle de foules et la brutalité policière ont fait l'objet de chauds débats, autant dans les assemblées générales que dans les médias de masse. Malheureusement, ces tensions n'ont pas été sans conséquences.

GABRIELLE BELLEMARE
ÉTUDIANTE EN ARTS ET LETTRES

COLÈRE JUSTIFIÉE

Avant même le déclenchement de la grève générale étudiante, des images d'une action au ministère de l'éducation le 27 janvier, avaient suscité de vives réactions. On y voyait des étudiantes et étudiants victimes des poivres et d'un usage de la force démesuré, alors que ces personnes restaient immobiles et dialoguaient avec

projectile utilisé par les forces de l'ordre lors de leurs interventions de dispersion de la foule dense présente devant les bureaux.

Plus le conflit avance, plus les grévistes multiplient les blocages et les actions. Les dispersions de foules deviennent difficiles pour les autorités, puisque la détermination des participantes et participants de ces perturbations économiques et politiques augmente et la légitimité du mouvement se confirme de jour en jour. L'État doit trouver une façon de dégonfler le mouvement et choisit d'intensifier la répression.



Crédits: Thien V.

« LES DISPERSIONS DE FOULES DEVIENNENT DIFFICILES POUR LES AUTORITÉS [...] L'ÉTAT DOIT TROUVER UNE FAÇON DE DÉGONFLER LE MOUVEMENT ET CHOISIT D'INTENSIFIER LA RÉPRESSION. »

les deux policiers en présence sur les raisons de leur non-coopération avec ceux-ci. Ces événements donnèrent le ton à un printemps mouvementé.

Le débat sur l'utilisation de bombes assourdissantes fait surface, le 7 mars. Francis Grenier, un étudiant de St-Jérôme, fait partie des quelques milliers présent-e-s au blocage des bureaux de Loto-Québec. Il fait la une de tous les médias avec sa blessure à l'œil droit résultant d'un

Souvent décrite comme la manifestation où l'escalade de la violence a atteint un sommet, le Congrès du parti Libéral à Victoriaville du 4 mai, où des milliers de personnes ont convergé pour faire savoir leur mécontentement face au gouvernement actuel, n'a laissé personne indifférent. À la fin des affrontements entre anti-émeutes de la Sûreté du Québec et manifestantes et manifestants

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■■■



« LES IMAGES QUI PARVIENNENT À LA POPULATION DANS LES MÉDIAS MONTRENT UNE ÉTUDIANTE ATTEINTE À LA BOUCHE ET UN ÉTUDIANT INCONSCIENT AU SOL, L'OREILLE ENSANGLANTÉE. »

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE ■ ■ ■

de tous âges, on craint, encore une fois, pour la vie d'un étudiant atteint, lui aussi à l'œil par un projectile policier.

Les images qui parviennent à la population dans les médias montrent une étudiante atteinte à la bouche et un étudiant inconscient au sol, l'oreille ensanglantée.

MAIS QUI NE JUSTIFIE PAS

Pendant que l'escalade de la violence entre grévistes et forces de l'ordre ne cesse d'augmenter et que le sentiment d'injustice ressenti par plusieurs ne semble trouver écho nulle part, les attaques personnelles ont paru pour quelques individus un exutoire. Par contre, à bien des égards, les attaques personnelles sont rarement pertinentes et souvent « genrées » et servent de paravent aux problèmes systémiques.

Marie Pagès, militante du comité femme GGI de l'UQAM, dans une entrevue à Médium Large à Radio-Canada en date du 27 juin 2012 disait : « Nous sommes féministes, parce qu'il y a des inégalités entre les hommes et les femmes, et être engagées ne nous met pas à l'abri de ces inégalités-là. » Les récents événements entourant la constable 728 témoignent du besoin de sensibilisation féministe dans nos rangs. Devant l'immense colère que certaines personnes pouvaient ressentir face à la ferme-

ture du gouvernement et à la brutalité policière grandissante qu'elle entraînait, des sympathisant-e-s et militant-e-s contre la hausse des frais de scolarité et contre la marchandisation de l'éducation en sont venu-e-s à insulter cette policière personnellement. « Elle devait être dans ses SPM » laisse entendre Gabriel Roy, blogueur s'étant positionné contre la hausse et qui profite de sa tribune pour parler du port de brassière de Yalda Khadir lors de son arrestation ou de la pilosité des militantes de la CLASSE. Et combien de fois avons-nous entendu des remarques sur la grosseur des pénis des policiers sur les lignes d'anti-émeute, en passant à côté du problème plus grand qui entoure la brutalité policière et le contrôle par la force de l'État sur sa population?

Il faut être avisé-e-s de la difficulté qu'a eu le mouvement étudiant de 2012 à dépersonnaliser les débats et à nommer les tensions systémiques présentes dans le conflit tout en dénonçant les insultes « genrées » d'un côté ou de l'autre de la barricade. Que les sentiments de colère face au gouvernement et aux forces de l'ordre soient réels et légitimes ne permet pas à un groupe de dénigrer personnellement des individus, ou du moins de le faire en fonction de leur capacité sexuelle, de leur cycle menstruel, etc. C'est un enjeu qui sera à prendre en compte dans les prochaines mobilisations étudiantes.

SYNDICALISME DE COMBAT ET LUTTES FÉMINISTES L'EXEMPLE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

La grève a permis au Comité Femmes de l'AGEFLESH¹ d'être plus dynamique que jamais. En plus de vouloir combattre cette « sale hausse sexiste », ces femmes ont dynamisé la grève à Sherbrooke et ont fait avancer les idées et réflexions sur les enjeux féministes auprès de la communauté sherbrookoise.

MARIE-ÈVE DESROCHES
ÉTUDIANTE EN ÉTUDES URBAINES

Il est bien possible que le Comité Femmes de l'AGEFLESH ne vous dise rien. Par contre, il est intéressant de s'attarder quelques instants sur son expérience et son apport à la lutte contre la hausse des frais de scolarité. Ce Comité est composé d'une dizaine de femmes de divers horizons, qui, par leur grande implication, ont inmanquablement marqué la grève à Sherbrooke.

Ces femmes ont été impliquées dès les premiers balbutiements de la grève en passant des tracts et ont été mobilisées jusqu'à la dernière assemblée générale de grève. Au premier regard, cela n'a rien d'impressionnant, des centaines de militant-e-s ont fait la même chose. Ce qui les distingue, c'est qu'ensemble, ces militantes ont formé un Comité Femmes fort et capable de s'imposer en temps de grève. Comme Andrée-Anne Binette le mentionne lors d'une réunion :

« Le Comité Femmes a su s'imposer durant la grève, non pas de manière hégémonique, mais plutôt en participant activement dans les divers comités et actions de la grève ». Ainsi, la participation de ces féministes a permis l'intégration de l'analyse de la condition féminine dans la lutte considérant que la hausse des frais de scolarité affecte plus durement les femmes.²

DIFFÉRENTES, MAIS UNIES PAR LE FÉMINISME

Comme le noyau militant de Sherbrooke est assez restreint, les femmes du Comité proviennent de différents horizons et adoptent différentes visions. À Sherbrooke, les féministes libérales, radicales, anarchistes et queer³ se sont unies à travers la lutte malgré leurs divergences théoriques.

De plus, il faut savoir que le nombre de militant-e-s est relativement limité à l'Université de Sherbrooke. Ainsi, au moment du déclenchement de la grève, une grande partie des membres du Comité Mobilisation étaient aussi impliquée au Comité Femmes. Comme la hausse des frais de scolarité affecte plus durement les femmes, ces militantes ont compris l'importance de s'impliquer dans cette lutte tout en intégrant une perspective féministe.

LE RÔLE ET L'APPORT DU COMITÉ FEMMES DURANT LA GRÈVE.

Comme plusieurs femmes étaient impliquées dans divers comités, dont Université Pop⁴, plusieurs activités ont été mises à l'horaire des grévistes pour les sensibiliser et les inciter à la sur les enjeux féministes. Le Comité Femmes a pris part à la grève sur la scène culturelle et politique en animant de nombreuses activités comme des projections, discussions et groupes d'entraide pour faire réfléchir les grévistes sur les enjeux allant au-delà de la hausse des frais de scolarité.



Crédits : Maille à Part

« LE COMITÉ FEMMES A PRIS PART À LA GRÈVE SUR LA SCÈNE
CULTURELLE ET POLITIQUE EN ANIMANT DE NOMBREUSES
ACTIVITÉS COMME DES PROJECTIONS, DISCUSSIONS ET GROUPES
D'ENTRAIDE... »

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■ ■ ■



Crédits: Thien V.

« MALGRÉ LES LONGUES ASSEMBLÉES, LES INTERMINABLES RÉUNIONS, LES COURTES NUITS ET L'ÉPUISEMENT GÉNÉRALISÉ, CES MILITANTES SONT RESTÉES FORTES. »

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE ■■■

La tenue d'activités traitant de sujets très variés allant des stéréotypes véhiculés par les médias de masse jusqu'aux enjeux de la prostitution en est un bon exemple. De plus, les militantes ont été présentes manifestations après manifestations avec des bannières et slogans à leur image.

Le Comité Femmes a travaillé d'arrache-pied pour accroître la participation aux diverses actions et activités de la grève. Leur souci pour l'inclusivité a permis d'élargir les rangs de militant-e-s à l'AGEFLESH. Par exemple, lors des conseils de grève, les membres du Comité Femmes portaient une attention particulière pour que tous et toutes puissent s'exprimer de manière à éviter la monopolisation des prises de parole. Ainsi, plus la grève avançait, plus les situations

de dominations étaient évitées et moins de propos sexistes étaient véhiculés par les grévistes. Au final, les féministes ont été énormément sollicitées pour alimenter la vie quotidienne de la grève, car celles-ci étaient perçues comme très polyvalentes et prêtes à tout pour mener la lutte plus loin.

LES AVANCÉES POUR LE FÉMINISME

Le temps de la grève a été franchement utile pour le Comité Femmes. La grève a permis au Comité Femmes de faire des activités plus longues permettant des réflexions plus élaborées qu'à l'habitude et d'initier de nombreuses personnes au féminisme. Ainsi, de nombreux et nombreuses grévistes ont pu mieux saisir les discours de l'antiféminisme et les enjeux féministes entourant la grève. Comme le mentionne Valérie Lépine : « La grève a été somme toute une expérience féministe intéressante. On avait plus de temps (enfin, avant les injonctions) pour faire des activités chaque semaine, parfois plus d'une fois semaine, et faire une sorte "d'escalade" de la réflexion et ainsi pousser nos analyses plus loin ! ». En conséquence, de nombreuses personnes se sont découvertes féministes ou encore ont mieux cerné leur pensée en inscrivant leur vision dans une perspective théorique.

Au final, un grand nombre de comportements a changé au fil des mois à l'AGEFLESH à l'égard du féminisme. Par exemple, depuis quelques années, lors des assemblées générales de budget, de nombreux et nombreuses membres remettaient en question la pertinence du Comité. Aujourd'hui, la situation a évolué. On parle de traitement médiatique différencié en assemblée générale et l'alternance homme-femme n'est plus perçue comme une pratique étrange. Comme Valérie Lépine le mentionne : « la présence d'un Comité Femmes local fort a réussi à faire rayonner le féminisme parmi les gens impliqués de l'AGEFLESH ». Il n'est plus étranger à un-e militant-e de l'AGEFLESH de réagir à la vue d'une publicité sexiste, ainsi le féminisme n'est plus un enjeu isolé, il est aujourd'hui inclus dans la lutte.

Malgré les longues assemblées, les interminables réunions, les courtes nuits et l'épuisement généralisé, ces militantes sont restées fortes. D'ailleurs, elles sont actuellement plus actives que jamais et vous pouvez les suivre sur Facebook : Comité Femmes AGEFLESH.

- 1 Association générale étudiante de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke
- 2 Institut Simone de Beauvoir. « Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes » Université Concordia, février 2012 [En ligne], <http://wsdb.concordia.ca/about-us/official-position-on-issues/documents/2012SdBITuitionFees.pdf>, (page consultée le 31 décembre 2012).
- 3 TOUPIN, Louise. « Les courants de pensée féministe », Version revue du texte Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années, 1997.[En ligne] <http://bv.cdeac.ca/bvdoc.php?no=84258&col=CF&format=htm&ver=old>. (page consultée le 31 décembre 2012).
- 4 Comité chargé de planifier les activités durant la grève.

STRUCTURE INCLUSIVE

L'ASSÉ A ENCORE DU CHEMIN À FAIRE

Même si le mouvement étudiant se veut toujours plus inclusif, la grève du printemps dernier aura mis en évidence certaines tensions internes à la CLASSE – et par le fait-même à l'ASSÉ. Retour sur quelques lacunes de notre organisation.

GUILLAUME FORTIN
ÉTUDIANT EN LITTÉRATURE

Au printemps dernier, lors de nombreux congrès de la CLASSE, des associations étudiantes de plusieurs régions du Québec se sont réunies pour discuter de coordination, mobilisation et plan d'action. Plusieurs d'entre elles vivaient des réalités très différentes : certaines associations comptaient quelques centaines de membres, alors que d'autres en comptaient plus de 5000 ; certaines associations vivaient des problèmes quotidiens avec leur administration, et d'autres non; certaines provenaient de régions isolées, d'autres des grands centres urbains. Et pourtant, ces diverses réalités n'ont pas toujours été prises en considération dans le fonctionnement, les structures et le plan d'action de la CLASSE.

LE PROBLÈME DU « MONTRÉALOCENTRISME »

Durant la grève, la CLASSE a dû vivre avec le phénomène du « montéalocentrisme », qui consiste à réduire abusivement le mouvement étudiant à la seule réalité montréalaise. Les plans d'action, congrès ou tournées du conseil exécutif étaient généralement peu inclusifs pour les associations étudiantes des différentes régions du Québec. On est en droit de se demander : était-ce dû au fait que la majorité des grévistes était concentrée dans la région de Montréal? On remarque que, bien souvent, l'exécutif national de l'ASSÉ (et c'était aussi le cas à la CLASSE) n'est composé que de personnes vivant dans la région de Montréal. Plus généralement, les militants et militantes des autres régions qui voudraient s'impliquer sont exclu-e-s. Le transport, les communications et l'accès aux ressources requièrent un niveau d'énergie, une quantité de temps et des ressources monétaires bien supérieurs à ceux investis par les gens près de la métropole.

Les congrès furent en grande partie centralisés entre Québec et Montréal. Sur vingt-deux congrès, huit eurent lieu à Québec, contre dix à Montréal – ce qui en laisse seulement quatre pour l'ensemble des régions. Pourtant, il a été convenu dès la création de la CLASSE qu'il y aurait une alternance entre Montréal, Québec et les autres régions. Bien sûr, les considérations logistiques expliquent la difficulté de tenir plus de congrès à l'extérieur de Montréal. Toutefois, l'argument principal donné pour tenir plus de congrès à Montréal était la distance que devaient parcourir la majorité des délégations – provenant de campus montréalais. On ne tenait que rarement compte de la distance encore plus grande et du nombre de déplacements que devaient parcourir les délégations de régions lorsque les congrès se tenaient à Québec ou Montréal.

De plus, il arriva à quelques reprises que des manifestations nationales soient planifiées hors de Montréal, mais que celles-ci tombent à l'eau par manque de mobilisation ou de ressources. Le cas le plus flagrant fut sans doute la manifestation nationale féministe du 27 avril, où plusieurs associations étudiantes hors Québec devaient participer. Finalement, elles ne s'y rendirent jamais. Il arriva cependant que des manifestations nationales hors Montréal fonctionnent très bien, comme la manifestation du 1er mars à Québec ou encore le 2 avril à Sherbrooke.

LA TAILLE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Certainement, le nombre de membres des différentes associations aura été une source de divergences tant à l'interne qu'au niveau national, dans les instances de la CLASSE. Une association qui comporte une centaine de membres a souvent plus de facilité à tenir des assemblées générales et à informer sa population étudiante des enjeux et des débats ayant cours. Le quorum des assemblées étant – en nombre absolu – beaucoup plus petit, il était plus facile d'en assurer l'atteinte. Même les plus petites salles de classe pouvaient être utilisées pour tenir des assemblées, ce qui permettait aux petites associations de tenir rapidement des débats sur les enjeux chauds. À l'inverse, les grandes associations – et notamment les associations collégiales – ont parfois eu de la difficulté à suivre ce rythme. Les congrès nationaux ayant lieu sur une base hebdomadaire, l'organi-

« SI PENDANT LA GRÈVE CES TENSIONS AURONT ÉTÉ EXACERBÉES, IL N'EN DEMEURE PAS MOINS QUE LE PROBLÈME EST STRUCTUREL, ET QU'IL FAUDRA L'ABORDER COMME TEL. »

sation de la démocratie étudiante demande un effort colossal aux militants et militantes de ces associations, leur laissant ainsi moins de temps pour l'organisation de la mobilisation.

Autre problème entraîné par le clivage entre les grandes et les petites associations : le vote des délégations provenant des petites associations universitaires avait un poids démesuré lorsqu'on prenait en compte le nombre de membres des associations concernées. Par exemple, l'Université Laval, avec ses huit associations, avait huit votes durant les congrès alors que le cégep de Maisonneuve, qui compte plus de membres que les huit associations de l'Université Laval réunies, n'en avait qu'un seul. La situation devenant intenable,

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■■■

un changement a été entrepris pour donner aux associations plus importantes trois votes plutôt qu'un seul, diminuant ainsi l'ampleur du problème. Malgré cela, le clivage demeure, majoritairement au détriment des grandes associations collégiales qui comptent souvent plusieurs milliers de membres.

Au final, ce débalancement permettait à certains groupes d'associations de détenir un pouvoir décisionnel plus grand que ce qu'il aurait été avec, par exemple, un vote proportionnel au nombre d'étudiants et étudiantes représenté-e-s. Cela aura certainement créé des tensions, d'autant plus importantes que les Cégeps, représentant une grande partie des associations en grève, se battaient mine de rien pour un enjeu universitaire – la hausse des droits de scolarité. Ajoutez à cela le fait que plusieurs cégeps comportent un nombre important de membres provenant du secteur technique – en général plus réticents à la grève – et vous aurez un portrait honnête de ce déséquilibre structurel.

STRATÉGIES GOUVERNEMENTALES L'INTENTION DERRIÈRE LA CRAVATE

Le Parti Libéral du Québec de Jean Charest avait déjà une certaine expérience des mouvements de contestation avant la grève étudiante de cet hiver. En plus d'avoir engendré la grève étudiante de 2005, ce gouvernement a aussi fait face aux oppositions populaires concernant la centrale thermique du Suroît, la privatisation du Mont Orford, les gaz de schistes et la commission d'enquête sur la corruption, pour n'en citer que quelques-unes. Il savait donc à quoi s'en tenir en annonçant en février 2010 une hausse des frais de scolarité. Les stratégies du gouvernement semblaient donc prêtes pour le duel qui se préparait.

JUSTIN ARCAND
ÉTUDIANT EN CINÉMA

Nous ne devrions pas être surpris et surprises, car les stratégies mises en œuvres par Jean Charest n'ont rien de nouveau. Elles doivent par contre être connues et prises en compte pour mieux voir venir les coups et ainsi améliorer l'organisation d'une lutte. En général, ces stratégies passent par deux grandes étapes : cibler en premier lieu les forces contestataires pour mieux freiner la controverse et deuxièmement, si l'opposition persiste, les isoler le plus possible.

ÊTRE L'ACTEUR DOMINANT ET ÉCLAIRÉ

Le gouvernement tente de dissiper tout doute quant à sa prétendue légitimité pour ainsi mieux dominer le discours. Le but principal est de réduire au maximum la légitimité du mouvement étudiant tout en tentant de convaincre une majorité de la population, dont les étudiants et les étudiantes. Différent-e-s ministres libéraux et libérales étaient sur toutes les tribunes pour vanter la hausse des frais de scolarité. Chaque élu-e connaissait le dossier et pouvait le défendre. C'était évidemment une façon de s'imposer comme le parti le plus éclairé dans le débat. À maintes reprises, nous avons pu les entendre prononcer qu'en tant que « gouverne-

Il faut maintenant se questionner sur la manière d'être le plus inclusif possible face à ces diverses réalités que vivaient les nombreuses associations de la CLASSE – et que vivent encore les associations de l'ASSÉ aujourd'hui. Si pendant la grève ces tensions auront été exacerbées, il n'en demeure pas moins que le problème est structurel, et qu'il faudra l'aborder comme tel. Attendre la prochaine grève étudiante pour réfléchir au problème – au risque d'assister à un éclatement de l'ASSÉ – serait une erreur.

Les prochains mois seront entre autres l'occasion pour l'ASSÉ de tenir un congrès d'orientation à ce sujet. Ce congrès permettra aux différentes associations d'initier des réflexions sur les structures de notre syndicat national. L'ensemble des étudiants et étudiantes membre de l'ASSÉ sont invité-e-s à envoyer des textes de réflexion pour le 1er février 2013. Pour plus d'information, consultez l'adresse suivante:

<http://orientation.bloquonslahausse.com/>.

ment responsable, il n'avait pas le choix » d'agir de cette manière. Margaret Thatcher utilisait cette même formulation pour défendre ses mesures d'austérité au Royaume-Uni quelques années auparavant. Hasard? C'est plutôt une manière facile de faire croire aux gens que, malgré toutes les avenues, celle-ci est la seule voie viable, sans pour autant avoir à le leur prouver concrètement et rigoureusement. Suffit simplement d'y porter une légère attention pour comprendre qu'il s'agit d'un choix strictement idéologique, puisque des moyens pour financer l'éducation il en existe d'autres.

ÉVITER LE PIRE

Le gouvernement le sait; il doit éviter la grève générale illimitée sans quoi sa mesure d'hausser les frais de scolarité pourrait être mise en péril. La répétition, ad nauseam, qu'une grève étudiante engendre une perte de session est utilisée à tout coup pour instaurer la crainte chez les étudiantes et les étudiants alors que jamais cela ne s'est produit. De cette façon, on tente de nous désolidariser, de nous faire peur en amenant la question de la réussite scolaire et de réduire nos actions de contestation à des événements violents privés de sens. Ce duel s'est prolongé de manière inattendue soit, mais certainement pas de manière anodine. L'objectif était bel et bien de nous épuiser et de nous faire perdre espoir dans la réussite de notre but : bloquer la hausse des frais de scolarité.

ISOLER LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

Face au nombre croissant d'étudiants et étudiantes en grève et à la multiplication des actions de perturbation, les libéraux se lancent dans une campagne de salissage de la classe étudiante. L'idée est de convaincre qu'il s'agit du combat du « Bien contre le Mal ». Les étudiants et les étudiantes deviennent donc les méchants qui, par égoïsme et irresponsabilité, s'attaquent au reste de la population québécoise. En premier lieu, les actions, que le gouvernement décrit comme violentes plus souvent qu'autrement, sont présentées comme des menaces pour la sécurité de la population. Heureusement, les forces de l'ordre (le Bien) sont présentes pour faire leur travail. De plus, on remarque que le gouvernement déforme l'argumentaire étudiant. Il tente de nous diaboliser en affirmant que de vouloir empêcher la hausse des frais de scolarité ou même défendre une perspective de gratuité scolaire résulterait en une augmentation d'impôts et de taxes pour la classe moyenne alors que nos revendications étaient claires : retour de la taxe sur le capital et retour de dix paliers d'impositions au lieu de trois. Deux mesures qui, justement, épargnaient cette classe sociale.

LE SENS DES MOTS

Il est tout à fait volontaire dans une optique de délégitimer un mouvement de contestation qui devient de plus en plus fort que les élu-e-s utilisent certains termes bien spécifiques. L'objectif est, encore une fois, de tenter de réduire la crédibilité et la notoriété des grévistes. Ainsi, le choix du mot boycott au lieu du mot grève visait à défaire l'aspect collectif du mouvement. Ceci illustre bien la tentative du gouvernement de limiter la grève à une contestation de quelques individus seulement, et rien de plus.

Nous pouvons remarquer le même procédé avec les différentes significations que l'on peut donner au concept de démocratie. Combien de fois avons-nous entendu le Parti Libéral répéter que ses mesures devaient être respectées car les Québécoises et les Québécois l'avaient élu LUI par un processus électoral où tout le monde pouvait participer? Ou ajouter par la suite que les assemblées générales sont truquées, ou encore que la participation n'est pas assez grande? Pourtant, cette instance permettait à tout le monde de prendre parole, d'amener sa vision, de rendre meilleures les propositions et puis de se positionner sur la question selon des règlements et des procédures stricts. Ceci ne reste qu'une stratégie pour supprimer la crédibilité étudiante aux yeux des citoyennes et des citoyens tout en remontant l'image dominante de l'État.

LA NÉGOCIATION

Surpris par notre entêtement à maintenir un principe qui nous est cher, le gouvernement choisit, au début, de ne pas négocier. En initiant le processus de négociation, le parti libéral résout un problème qu'il a lui-même généré : « la non-négociation ». Il paraissait davantage de bonne foi à ce moment en donnant l'impression de déjà reculer sur ses principes alors que cela n'a rien à voir avec le problème initial : le fait de financer nos universités par des hausses de frais de scolarité.

Le gouvernement fait face à deux choix pour ces négociations : négocier un compromis sur le fond du problème ou négocier un processus de sortie de crise. C'est bel et bien cette dernière option qui a été choisie. De par cette stratégie, les libéraux n'avaient pas à



plier sur leurs décisions initiales et pouvaient amener la partie étudiante dans le piège de la « culpabilité », c'est-à-dire d'essayer de montrer au reste de la population que nous sommes malhonnêtes et que nous ne voulons pas vraiment résoudre le quiproquo.

S'ajoute à cela la tentative de présenter des offres complexes pour qu'elles soient plus difficiles à saisir et à expliquer en assemblée pour que, du même coup, nous ne passions pas par cette voie pour les faire adopter.

LA GRANDE FINALE

Suite à l'accumulation des stratégies qui semblent plus ou moins fonctionner, une étape finale demeure : la loi spéciale suivi d'une campagne électorale. Égratigné à plusieurs reprises par la grève qui n'était plus seulement étudiante, mais bien devenue une lutte populaire au Québec, Jean Charest voulait essayer de faire baisser la pression populaire qui lui enlevait une certaine apparence de contrôle en tant que « chef d'État ». La loi spéciale, utilisée à maintes reprises par d'autres gouvernements (autant du PQ que de l'Union Nationale) pour réprimer violemment des mouvements syndicaux forts, prend cette fois-ci plutôt un rôle d'artifice dans une perspective électorale. L'élection qui sera déclenchée deux mois et demi après l'adoption de cette loi spéciale confirme ceci comme l'ultime façon de nous faire taire.

Malgré notre succès à faire échec aux stratégies gouvernementales, nous ne devons pas les oublier dans les années à venir. Les élites politiques continueront de faire dévier les débats pour que nous ne les abordions qu'en surfaces. Il ne faudrait pas non plus nous méprendre avec le nouveau gouvernement en place : bien que certains mécanismes puissent différer, l'essence stratégique restera la même.

À TÊTES REPOSÉES POSITIONS ET PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DURANT LA GRÈVE

Les positions du gouvernement Charest ont énormément changé durant le conflit étudiant de 2012. Après avoir refusé de négocier parce que les consultations avaient déjà eu lieu¹; refusé de nous rencontrer parce que Line Beauchamp ne voulait pas s'asseoir avec Gabriel Nadeau-Dubois²; puis parce que nous refusions de condamner la violence. Après tout cela, seulement, le gouvernement a fait mine de négocier. Retour sur le tango libéral du printemps dernier.

HERMAN GOULET-OUELLET

ÉTUDIANT EN SCIENCES INFORMATIQUES ET MATHÉMATIQUES

Avant l'ouverture des négociations, le gouvernement s'était déjà avancé, faisant quelques propositions qui visaient à dégonfler le mouvement de grève. Bien que le terme « offre » puisse être questionné, il n'en reste pas moins que le gouvernement a bel et bien tenté d'acheter la paix en annonçant des mesures très ciblées. C'est ainsi que le 5 avril, après un mois et demi de grève, le gouvernement annonce qu'il étendra le seuil minimal de contribution parentale de 35 000\$ à 45 000\$³. Des bonifications de prêts étaient aussi proposées pour les ménages ayant un revenu annuel entre 60 000\$ et 100 000\$. Finalement, l'annonce comprenait l'établissement d'un régime de Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR) pour les étudiants et étudiantes endetté-e-s.

UNE PREMIÈRE RONDE DE NÉGOCIATIONS

Le gouvernement accepte de s'asseoir avec les grévistes pour la première fois le 9 avril, au lendemain d'un congrès de la Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE), qui a décidé d'affirmer qu'elle dénonçait la violence délibérée, sauf en cas de légitime défense. Jugeant que cette position « [soufflait] le chaud et le froid », le gouvernement décide d'ajouter une nouvelle exigence : les associations étudiantes nationales⁴ devront à présent conserver une « trêve dans le déploiement de gestes de perturbation sociale et économique »⁵. Même si la CLASSE déplore cette nouvelle exigence libérale, elle décide de participer aux négociations, déclarant qu'elle n'avait, de toute manière, aucune action prévue pour la durée de la trêve.

Deux jours de négociation se déroulent finalement derrière des portes closes avant que le gouvernement ne lance sa première véritable offre : la hausse sera maintenue, et aura exactement la même ampleur. Seulement, elle durera sept ans, plutôt que cinq⁶. Le refus des grévistes, clamé haut et fort dans les rues, sur les lignes de piquetage, mais surtout dans les assemblées générales de reconduction de grève, était alors bien prévisible.

Question d'ajouter l'insulte à l'injure, le gouvernement nous informe aussi, presque avec empressement, que la mesure s'éta-

« ... CET ABSURDE ÉTALEMENT DE LA HAUSSE
ET CE COMITÉ PROVISoire CONSULTATIF SANS
ISSUE, ÉTAIT-CE VRAIMENT CELA QUE L'ON
QUALIFIAIT D'OUVERTURE DE LA PART DU
GOUVERNEMENT? »

ÉTUDIANTS
PRENEZ
GARDE
AUX
TACTIQUES
LIBÉRALES



L'OFFRE SUR
LES FRAIS
INSTITUTIONNELS
OBLIGATOIRE
EST UNE
ARNAQUE

Crédits: École de la Montagne rouge



Crédits: École de la Montagne rouge

blira à coût nul pour l'État, car elle sera financée à même les crédits d'impôts destinés aux étudiants et étudiantes. Notons aussi que cette offre prévoit le maintien des deux mesures précédemment annoncées, soit la bonification de l'Aide Financière aux Études et le RPR.

SECONDE RONDE DE NÉGOCIATIONS

Le 4 mai 2012, deux semaines après l'échec des premières négociations, les grévistes sont de nouveau convié-e-s à négocier. La rumeur électorale commence à planer, alors que la pression augmente sur les administrations des cégeps et des universités qui voient l'imbroglio de la reprise des cours empirer dramatiquement.

Au terme de deux nouvelles journées de négociations, le gouvernement annonce qu'une entente a été signée. Au début, les portes-paroles des grévistes triomphent : selon Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE, cette entente est « la preuve que la grève a porté fruit »⁷. Mais à tête reposée, on réalise que l'entente se révèle être davantage en faveur du gouvernement; les négociateurs étudiants et négociatrices étudiantes ont signé une offre qu'ils et elles avaient mal comprise. L'offre comprend (en plus des offres précédentes, qui sont conservées) la création d'un « comité provisoire sur la gestion universitaire », lequel permettra aux étudiants et étudiantes qui y siègeront de proposer des coupes dans les frais afférents dans le but de réduire la facture étudiante. Le tout se fera à coût nul pour le

gouvernement, qui pourra se contenter de rester assis en regardant les étudiants et étudiantes se débattre pour gérer les coupures dans leurs propres universités. On peut dire enfin que Jean Charest a, en plus de son humour parfois déplacé, un goût recherché pour l'ironie.

La composition de ce comité provisoire nous révèle la volonté du gouvernement de bien garder « les deux mains sur le volant ». En fait, en s'assurant, d'une part, que chaque dollar arraché sera puisé à même les coffres des universités, et, d'autre part, que les groupes en faveur de la hausse seront majoritaires au sein du comité, le gouvernement rend impossible toute perspective de gain pour les grévistes. De plus, le ministère de l'éducation se confère un droit de veto sur toutes les coupes décidées par le comité, qui ne pourront pas, de toute manière, excéder le montant annuel de la hausse.⁸

Tout au long du conflit, chaque offre aura été une injure pour des étudiants et étudiantes qui se levaient chaque matin pour piqueter, qui s'éreintaient à reconduire la grève, semaine après semaine. La mauvaise foi suintante du gouvernement, si elle fut dénoncée par plusieurs groupes, fut aussi saluée par certains et certaines comme une preuve d'ouverture. Mais cet absurde étalement de la hausse et ce comité consultatif sans issue, était-ce vraiment cela que l'on qualifiait d'ouverture de la part du gouvernement?

Pour la suite, Jean Charest aura fait l'Histoire : le 18 mai, le gouvernement adopte le projet de loi 78, une loi spéciale qui vise à forcer le retour en classe. Le premier août, il annonce qu'il déclenchera des élections dès le début du mois de septembre, faisant porter le poids de son opportunisme politique à une démocratie ébranlée. Difficile de croire que les offres faites aux grévistes pendant la grève visaient vraiment à régler le conflit. Difficile de croire alors qu'au contraire, elle ne visait pas à l'envenimer, pour mieux en récolter un éventuel profit politique.

1. Le gouvernement de l'époque faisait référence à une rencontre des partenaires universitaires, qui s'était tenue en décembre 2010, et que l'ASSÉ avait boycottée. L'ordre du jour de la rencontre était alors explicite : il y aurait une hausse, peu importe ce que les étudiants et étudiantes en pensent.
2. C'est du moins ce qu'elle déclarait elle-même lors de son passage à l'émission « Tout le monde en parle » 18 mars 2012.
3. Radio-Canada, « Des économistes débattent de l'offre de Québec concernant l'aide aux études », <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2012/05/02/008-calculs-iris-godbout-droits-scolaire.shtml>
4. La CLASSE, mais aussi la Fédération Étudiante Collégiale du Québec (FECQ), la Fédération Étudiante Universitaire du Québec (FEUQ) et la Table de Concertation Étudiante du Québec (TaCEQ)
5. Gouvernement du Québec, « Point de presse de Mme Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport », 23 avril 2012.
6. Radio-Canada, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/04/27/001-charest-beauchamp-cdp.shtml>
7. Antoine Robitaille, « Une « entente de principe » fragile est conclue entre le gouvernement et les étudiants », *Le Devoir*, 5 mai 2012.
8. Patrice Laroche, « L'automne pour prouver une mauvaise gestion des universités », *Le Soleil*, 7 mai 2012.

QUELQUES IMAGES DU PRINTEMPS

MARIANNE CHAUVEAU
ÉTUDIANTE EN ARTS ET LETTRES



Crédits: Thien V.

CARRÉ: Derrière ses allures respectables de quadrilatère régulier, le carré a la fâcheuse habitude de se mêler de politique. Il se décline le plus souvent en rouge et en vert, ce dernier se trouvant largement supplanté en nombre. Malgré sa couleur criarde, le carré rouge se mure dans un silence feutré, ce qui est rarement le cas de celui ou celle qui le porte. Le carré vert taxe volontiers le rouge d'immaturité, mais c'est en vain, car sa couleur immanquablement le trahit. Il est intéressant de noter la manifeste aversion du carré vert envers ses semblables: il évite de les fréquenter de manière assidue, et encore moins en public. Il se distingue en cela (et en d'autres choses) du carré rouge, qu'on sait foncièrement grégaire et solidaire.

POLICE: institution dont les membres, à l'instar des taureaux, s'excitent à la vue d'un carré rouge, ce qui explique pourquoi on les confond souvent avec des bovidés. Profondément sensibles à l'importance de l'éducation, les policiers ont pour tâche d'empêcher que les étudiants et étudiantes manquent des cours pour prendre des marches. Ils emploient pour ce faire diverses techniques: usage abusif de la matraque, arrestations arbitraires, profilage politique et autres pratiques socialement correctes. Le policier moyen se distingue notamment par une incapacité proverbiale à déchiffrer le mode d'emploi d'une arme potentiellement létale et un penchant marqué pour le poivre de Cayenne. Il s'applique comme il peut à sa calligraphie, mais cela ne l'empêche pas de faire des bavures.



Crédits: Thien V.



Crédits: Thien V.

PANDA: mammifère noir et blanc, cousin de l'ours et originaire de l'Asie centrale. Désillusionné quant aux promesses d'un communisme chinois, il lui arrive parfois, le temps d'un printemps, de quitter ses montagnes natales et de troquer la saveur du bambou contre celle, plus anarchiste et assurément plus sucrée, de l'érable québécois. Fort heureusement, les rigueurs de son habitat naturel l'ont préparé à affronter l'hiver montréalais et son épais pelage le protège du froid mordant des premières manifestations. Par ailleurs, son statut d'animal en voie d'extinction et ses allures de grosse peluche attirent rapidement à ce sympathique ursidé la faveur populaire, quitte à éclipser quelques temps son homologue bananier.

CASSEROLE: ustensile de forme cylindrique et muni d'un manche, fort utile quand vient le temps de cuisiner un premier ministre trop coriace ou, accessoirement, un plat en sauce. À la nuit tombée, le citoyen mécontent – et Pauline Marois – s'en empare; ayant rejoint ses semblables, il s'emploie à faire passer à sa casserole le plus mauvais quart d'heure. Il faut dire qu'il n'y va pas avec le dos de la cuillère figurée: parfois, même la cuillère littérale en pâtis. Les batteries de cuisine résonnent, le ministre sent la soupe chaude. La clameur populaire annonce sa fin; c'est ce qu'on appelle passer à la casserole.



Crédits: Thien V.

LE SOMMET



LE REFUS ÉVIDENT

MIZAËL BILODEAU

ÉTUDIANT EN SCIENCES DE LA NATURE

Les mains, lèvres de leurs silences

Leurs lèvres de coudes pliées, fermées

Leurs oreilles bouchées de cire à voitures, de cire à chaussures

Leurs souffles, poumons alvéolés de dénis crasseux, carbonés, nicotiniques

Les muscles de leurs joues, contraction de leurs propres nombrils remplis de mousse
enfumée.

C'est fermé de partout, leurs valeurs écroulées, rangées dans les catacombes

la conscience de classe est devenue la conscience classée.

L'immondice de leurs crachoirs fiscaux,

viscosités qui se manifestent par le surplus, l'excessif, le cratère plein, la panse bourrée

Je me lève, hors table, hors de moi, hors de ses hordes d'ordinaires

Je retourne dans les hardes funestes de l'espoir.

Celui qui nourrit ta vie

de mille et un défis

ÉDITORIAL

LE SOMMET DE L'HYPOCRISIE

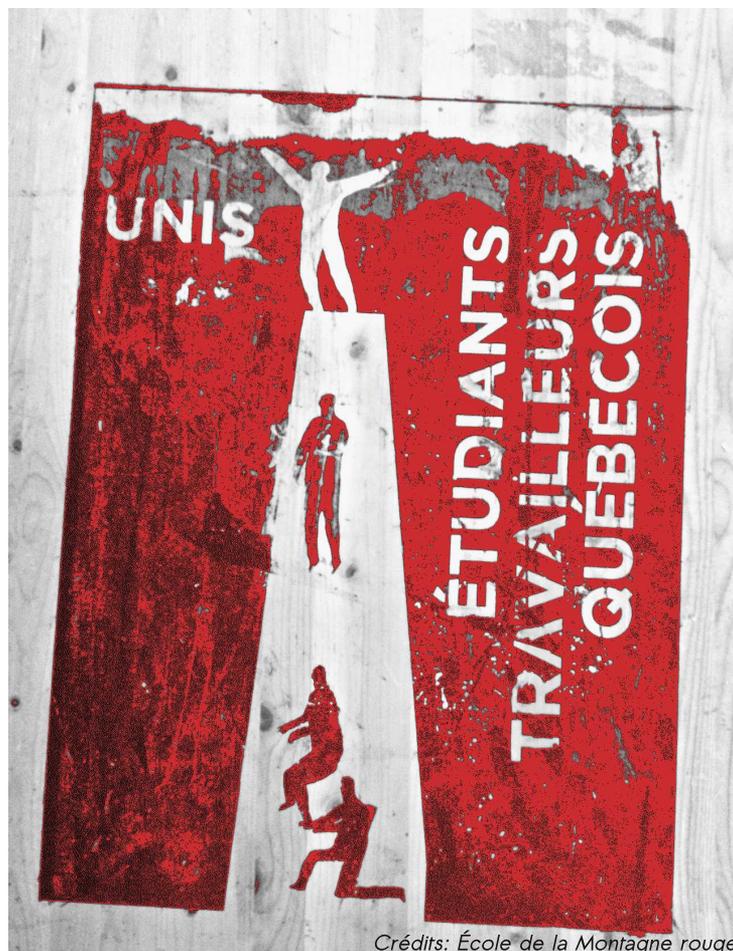
Les associations membres de l'ASSÉ se sont récemment prononcées avec méfiance pour la participation de notre organisation au sommet sur l'éducation supérieure. Du même souffle, le congrès a résolu d'appeler à au moins une journée de grève pour une grande manifestation. Après les derniers mois de mobilisation et alors que des milliers de nos camarades font toujours face à de lourdes procédures judiciaires, vers où allons-nous?

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ASSÉ

De prime abord, il est important de faire ressortir du dernier budget péquiste qu'une seule de ses grandes promesses électorales a été tenue : le gel des frais de scolarité. C'est sans aucun doute la preuve la plus limpide que la construction d'un mouvement de masse combatif et démocratique est la meilleure — voire la seule — option pour freiner la machine néolibérale. Quant au sommet sur l'éducation, il ne correspond pas du tout à ce que revendiquait le mouvement étudiant durant la grève. Nous avons essayé avec acharnement de susciter un large débat sur les finalités de l'éducation publique, et ce n'est évidemment pas à travers cet événement que nous y arriverons. En plus de sa forme défailante, on voit bien que le Parti québécois (PQ) se soucie bien peu de ce que nous avons à lui dire : il avait déjà annoncé des compressions budgétaires de plus de 140 M\$ dans l'éducation postsecondaire alors que les consultations étaient à peine entamées.

Comment, dans ce contexte, faire valoir nos positions pour l'autogestion dans la collégialité des établissements postsecondaires, pour la gratuité scolaire et contre l'assurance-qualité? D'abord, en s'assurant que les assemblées générales d'un bout à l'autre du Québec remettent en question ce sommet sur l'éducation, à cause de sa forme, des groupes qui y participent et du contenu qui y est abordé. Le Parti québécois parle à tout vent de recherche du consensus, mais comment veut-il qu'on s'accorde avec le Conseil du patronat et le rectorat des universités, ceux et celles mêmes qui cherchent à détourner la mission de l'éducation publique à des fins mercantiles? Évidemment, le Parti québécois a des objectifs clairs derrière sa recherche du consensus, et c'est justement pour cette raison que nous devons redoubler d'ardeur pour déconstruire la fausse image de ce parti. N'oublions pas que ses têtes dirigeantes prônent toujours une hausse des frais de scolarité, que Léo Bureau-Blouin était un des premiers à condamner les « manifestations violentes » et qu'il a été un des premiers à laisser tomber toutes les valeurs qu'il « défendait » pour décrocher un poste de député. Si on ajoute à tout ça la hausse des tarifs d'électricité et le maintien de la taxe santé, on se rend compte qu'il y a bien peu de distinctions à faire entre ce gouvernement et son prédécesseur.

Ne soyons pas dupes. Les stratégies de concertation n'ont jamais fait partie de nos plans d'action dans le passé et il y a



Crédits: École de la Montagne rouge

une bonne raison à cela: nous n'avons rien à gagner à nous asseoir à la même table qu'un gouvernement qui fait la promotion de l'indexation des frais de scolarité. De quelles façons nos présentations condensées de treize minutes pourraient-elles rivaliser avec les paroles si « rationnelles » des puissants lobbys qui redoubleront d'ardeur pour nous ridiculiser? Nous devons plutôt miser sur ce qui fait la force des organisations comme l'ASSÉ : la construction d'un rapport de force grâce à une mobilisation constante. Que le PQ se le tienne pour dit : s'il veut s'avancer sur le terrain d'une hausse des frais de scolarité ou sur celui de l'assurance-qualité, il devra à nouveau composer avec grèves, manifestations et actions de perturbation. Rappelons-le-lui en étant des milliers dans la rue pour leur sommet!

RASSEMBLEMENT NATIONAL ÉTUDIANT LES FÉDÉRATIONS ÉTUDIANTES MANQUENT À L'APPEL

Les 1er et 2 décembre derniers, à Trois-Rivières, l'Association pour une solidarité syndicale (ASSÉ) a tout mis en œuvre pour que se tienne le second Rassemblement national étudiant (RNÉ) de l'histoire du Québec. Il s'agissait d'une occasion pour toutes les associations étudiantes locales de la province de revenir sur la très mouvementée grève du printemps dernier et pour se préparer ensemble en vue du sommet sur l'éducation supérieure. Mais voilà, pour avoir le pouls des associations, il faut minimalement qu'elles soient présentes, et il y avait malheureusement beaucoup d'absentes

THOMAS NÉRISSON

ÉTUDIANT EN SCIENCES LETTRES ET ARTS

Le fonctionnement de ce RNÉ était assez simple. Toutes les associations étudiantes locales, peu importe leur taille ou leur affiliation nationale (si elles en avaient une), ainsi que les comités de mobilisation ou autres groupes étudiants étaient convié-e-s. Cependant, seules les associations locales avaient le droit de vote. De plus, les exécutifs des organisations nationales étaient aussi invités, mais n'avaient pas le droit de prendre la parole si ce n'est un petit discours au début du rassemblement.

SUR LA GRÈVE

Le RNÉ a rapidement souligné que, sans la grève générale illimitée, jamais nous n'aurions obtenu le gel des frais de scolarité et que la mobilisation populaire et un syndicalisme combatif et démocratique sont essentiels à l'élaboration d'un rapport de force efficace. De plus, tous et toutes se sont entendu-e-s pour féliciter la solidarité entre les associations, qui a permis de tenir tête au gouvernement et de faire respecter les mandats de grève votés démocratiquement. Du même souffle, les associations ont condamné la judiciarisation du conflit étudiant qui continue de sévir. Ainsi, le résultat de ce vote est que le RNÉ exige dès maintenant le retrait des charges criminelles, civiles et institutionnelles envers les arrêté-e-s, les étudiants et étudiantes et professeur-e-s qui vivent les représailles de l'État et des administrations scolaires.

SUR LE SOMMET DU PARTI QUÉBÉCOIS

Quant au sommet, les associations étudiantes présentes se sont montrées très critiques quant à la forme que celui-ci a prise. Les réunions s'enchaînent trop rapidement, le temps de présentations permettant aux invité-e-s de défendre leur point de vue est trop restreint, le tout souffrant d'un empressement qui ne peut être que néfaste pour un réel débat d'idées. En ce sens, le RNÉ a pris la position de revendiquer la tenue de véritables états généraux plutôt que du sommet actuel.

Aussi, le RNÉ appelle les associations étudiantes à participer à une manifestation nationale à Montréal, en marge du sommet sur l'éducation supérieure, revendiquant une éducation accessible, émancipatrice, libre de l'ingérence des élites économiques et non discriminatoire.

LES ABSENTES

Nous avons pu constater que les associations locales participant au RNÉ étaient en accord sur de nombreux points. Et il est bien là le problème. Car la plupart des associations présentes provenaient soit de l'ASSÉ soit de la Table de concertation universitaire du Québec (TACEQ) ou n'avaient aucune affiliation nationale. En fait, des soixante-treize associations présentes, seulement deux étaient membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et sept étaient affiliées à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Pire encore, les exécutants nationaux de ces fédérations ont même refusé d'user de leur point de présentation en début de rassemblement.

Il y a maintenant lieu de se questionner sur les raisons qui ont poussé la FEUQ et la FECQ à boycotter une instance de concertation entre les différents groupes étudiants.

Est-ce parce que le RNÉ était logistiquement organisé par l'ASSÉ, parce que la confrontation des différents processus démocratiques ne leur convenait pas ou pour une autre raison?

Bref, ces organisations nationales ont refusé de participer à un exercice démocratique qui, bien que non décisionnel, a un pouvoir symbolique et unificateur non négligeable. Même si ces organisations, pour des raisons stratégiques et idéologiques, n'ont pas voulu participer au RNÉ, les associations locales se devaient d'être présentes. Il est essentiel que nous puissions collectivement faire le point sur ce que nous avons accompli et sur ce qu'il nous reste à faire.

Malgré ce heurt, le RNÉ n'aura pas été inutile. Il aura permis de constater le nombre impressionnant d'associations étudiantes partageant les mêmes buts concernant l'éducation postsecondaire et la nécessité de continuer à se mobiliser pour défendre cette vision commune.

« [LE RNÉ] AURA PERMIS DE CONSTATER LE
NOMBRE IMPRESSIONNANT D'ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES PARTAGEANT LES MÊMES BUTS
CONCERNANT L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE... »

SOMMET SUR L'ÉDUCATION

L'ÉCUEIL DU CONSENSUS FABRIQUÉ



Crédits: ArtAct Qc

Après plus de six mois passés dans les rues, des centaines de kilomètres parcourus à crier dans l'espoir de nous faire entendre, nous sommes maintenant face au Sommet sur l'enseignement supérieur. Par le biais de celui-ci, le Parti Québécois (PQ) cherche à « rétablir la paix sociale » et à créer un consensus coûte que coûte. Face à ce vaste stratagème de concertation, la méfiance s'avère de mise.

CAMILLE GODBOUT
ÉTUDIANTE EN LANGUES

Cet historique mouvement de grève avait un but premier : bloquer la hausse des frais de scolarité. Cependant, au fil du temps, la nécessité de tenir une véritable consultation sur l'enseignement et l'éducation au Québec s'est fait ressentir. Tel que présenté, l'imminent Sommet sur l'enseignement supérieur ne réussira pas à combler ce besoin. Avant de se lancer dans des sujets tels que la qualité de l'enseignement et l'accessibilité aux études, le gouvernement ne devrait-il pas revenir à une question élémentaire, soit quelle devrait être la vocation de nos universités? La réflexion sur les établissements de niveau postsecondaire au Québec doit porter au-delà des quatre axes imposés par le gouvernement.

LA QUÊTE DU CONSENSUS

Les reproches face à la forme des rencontres préparatoires ne cessent de s'accumuler depuis le début de celles-ci. Cette quête du consensus tant désiré par le gouvernement aura certainement un prix. Ironiquement, au moment du discours d'ouverture de la première rencontre préparatoire au sommet, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, lançait le bal en s'exclamant : « Les Québécois et les Québécoises souhaitent que nous nous entendions, ils ne souhaitent pas subir à nouveau l'instabilité et le chaos. » Or, les critiques fusent de part et d'autre quant aux annonces faites par le gouvernement jusqu'à présent, notamment les compressions budgétaires dans les universités. Le Parti Québécois se ferait-il prendre à son propre jeu?

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■■■

Par ailleurs, le cadre dans lequel se déroule le sommet ne fait que confirmer la stratégie concertationniste derrière celui-ci : ce qui devrait être un espace de débats et de discussions afin que nous puissions faire valoir nos idées est transformé en une vaste mascarade où l'on accorde plus de temps aux pauses-café qu'aux arguments. Conséquemment, cette politique de corridors ne fait que diviser les actrices présentes et les acteurs présents au sommet pour n'avantager qu'un certain gratin. Cette même logique est imposée à l'ensemble de la forme des rencontres préparatoires. Le gouvernement péquiste cherche à ramener le calme et à apaiser les esprits après ce « printemps chaotique ». C'est en cohérence avec le désir de consensus qu'aussi peu qu'un quart d'heure est alloué aux présentations fait par les divers organismes. 13 minutes chronométrées et des diaporamas imposés ne réussiront en aucun cas à véritablement approfondir nos revendications et permettre de s'approprier une tribune. En conservant une certaine accalmie lors de ces rencontres, le gouvernement fait un pas de plus vers la convoitise d'une entente entre les participants et les participants.

D'autre part, la composition actuelle du sommet qui fut dévoilée à peine deux semaines avant le début de celui-ci entre en parfaite contradiction avec l'allocution du ministre de l'Enseignement supérieur qui a mentionné dans son discours d'ouverture lors de la première rencontre préparatoire à Québec : « Il faut protéger les universités contre les ingérences ex-

térieures : qu'elles viennent de l'État, des partis politiques, des entreprises privées ou d'intérêts corporatifs afin de préserver la liberté des universités. »¹

Le gouvernement cherche également à imposer un rythme effréné en s'empressant d'enchaîner les rencontres préparatoires. Cette astuce leur servira alors que la plupart des établissements scolaires se retrouvent aux prises avec des sessions condensées. Les assemblées générales deviendront assujetties à l'agenda imposé par le Parti Québécois, ce qui limite le temps de réflexion au sein de celles-ci et laisse par le fait même peu de temps aux étudiantes et aux étudiants pour s'approprier les enjeux qui y sont reliés. Cette même frénésie avec laquelle le gouvernement se lance dans un sommet prévu à la mi-février présage un désir de précipitation. De surcroît, il sera essentiel de conserver une attitude critique face à cette consultation.

Devant cet exercice de concertation qu'est le sommet, nous sommes confronté-e-s à l'évidence que les maigres gains qui ont été obtenus jusqu'à présent pourraient bientôt être réduits à néant. Afin de demeurer combatifs et combatives, il est primordial de prendre conscience des enjeux entourant le sommet, et de démontrer une fois de plus la portée de notre rapport de force par une mobilisation accrue.

1. Ministère de l'éducation supérieure, Rencontre préparatoire au Sommet sur l'éducation, 19 novembre 2012, Québec, [http://webcasts.pqm.net/client/mesrst/event/573/fr/] (12 décembre 2012)

À TITRE D'EXEMPLE

LA COMMISSION PARENT, UNE VRAIE CONSULTATION

Le système d'éducation postsecondaire québécois tel qu'on le connaît est né durant la Révolution tranquille suite à ce qu'on peut qualifier de réelle consultation : la Commission Parent. À toutes les critiques envers le Sommet sur l'enseignement supérieur, il est important d'ajouter le manque de perspectives historiques du gouvernement péquiste. On tente de faire avaler à la population la réforme du système créé par les nombreuses rencontres et les longues réflexions de la Commission Parent, en la légitimant par une consultation de façade.

VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE
ÉTUDIANTE EN GÉOGRAPHIE

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec fut créée par le gouvernement libéral de Jean Lesage, en 1961, dans le cadre de la Grande charte de l'éducation. Elle fait partie des nombreuses mesures réformistes de l'époque visant à faire sortir le Québec de l'époque de la Grande Noirceur. Elle prônait notamment l'affirmation de la culture québécoise par le rejet de l'édu-

« UN TRAVAIL DE LONG HALEINE MENANT À DES RÉSULTATS NON-PARTISANS COMME LE RAPPORT PARENT AURAIT PU ÊTRE ENVISAGÉ PAR LE GOUVERNEMENT PÉQUISTE, QUI A PLUTÔT CHOISI UNE INSTANCE DE CONCERTATION « FAST-FOOD » POUR LÉGITIMER UNE DÉCISION PRISE D'AVANCE. »

cation confessionnelle et la diminution des inégalités entre francophones et anglophones. Cette consultation ne cherchait pas à la base à obtenir l'émancipation des individus et la démocratisation de l'éducation, mais avait plutôt des visées économiques et nationalistes. Pourtant, la réflexion alors menée demeure encore pertinente aujourd'hui dans les argumentaires en faveur d'une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire.

À la tête de cette commission, on retrouve Mgr Alphonse-Marie Parent, alors recteur de l'Université Laval, mais aussi des figures tels que Guy Rocher, sociologue, et Paul Gérin-Lajoie, éventuel ministre de l'éducation. Il va sans dire que les femmes n'étaient pas très nombreuses dans cette démarche; néanmoins on dénote la présence de quelques religieuses, dont sœur Guylaine Roquet à titre de signataire. À l'instar des « grands témoins » du sommet actuel, leur mandat était d'établir les conclusions de cette commission d'enquête. Leur tâche ne se limitait toutefois pas à assister à quatre rencontres préparatoires, quatre animations citoyennes, une école d'hiver et à lire les commentaires publiés sur une page facebook. Les travaux de la commission Parent se sont échelonnés jusqu'en 1966, c'est-à-dire sur une période de 5 ans. Environ 240 mémoires ont été reçus et analysés et des établissements scolaires de d'autres pays furent visités et analysés. Cette enquête exhaustive mena à la rédaction d'un rapport en 5 tomes, le célèbre Rapport Parent. Divisées en trois volumes, la publication de ces conclusions débuta en 1963 avec le lancement d'un premier livre intitulé « Les structures supérieures du système scolaire ».

Ainsi, d'un programme libéral, où l'on souhaitait principalement devenir « Maîtres chez nous » et instruire la population pour moderniser tant socialement qu'économiquement la province, découle des conclusions assez intéressantes. Le Rapport Parent réfute l'idée tant répétée de nos jours selon laquelle l'éducation est d'abord et avant tout un investissement personnel. Le droit à l'éducation y est mis de l'avant en affirmant que « [...] dans une civilisation technique qui évolue vers la culture de masse, l'homme qui n'a fait que des études élémentaires est privé d'une part importante de sa liberté de penser et d'action; il risque d'être la victime du progrès technologique et le jouet de toutes les influences et de toutes les propagandes. »¹ La gratuité scolaire se retrouve clairement évoquée : « L'éducation n'est plus, comme autrefois, le privilège d'une élite. La gratuité scolaire s'impose pour généraliser l'enseignement »². Force est de constater que les gouvernements ne mettent pas systématiquement en place toutes les mesures suggérées par les rapports qu'ils commandent.

Toutefois, les nombreuses applications du rapport témoignent de sa pertinence et plusieurs ont encore une grande importance aujourd'hui. C'est notamment grâce à cette enquête sur l'enseignement que nous avons vu apparaître le Ministère de l'éducation, mais également les premières mesures visant à soutenir financièrement les



Crédits: musée québécois de culture populaire

MONSEIGNEUR ALPHONSE-MARIE PARENT, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PARENT, LORS DE SA CRÉATION EN 1961

étudiants et étudiantes et leur famille, la formation générale collégiale, l'instruction obligatoire gratuite jusqu'à 16 ans et les commissions scolaires. C'est par la suite que Paul Gérin-Lajoie, alors qu'il était ministre de l'éducation, créa le réseau d'enseignement collégial et des Universités du Québec, un réseau public à la grandeur du territoire.

Il existait donc un modèle sommes toutes assez réussi de réforme de l'éducation au Québec, dont le Parti Québécois aurait pu s'inspirer. Un travail de long haleine menant à des résultats non-partisans comme le Rapport Parent aurait pu être envisagé par le gouvernement péquiste, qui a plutôt choisi une instance de concertation « fast-food » pour légitimer une décision prise d'avance.

1. CORBO, Claude. L'éducation pour tous: une anthologie du Rapport Parent, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, p.85.
2. Ibid., p.63.

CRISE AU CITY COLLEGE DE SAN FRANCISCO

UNE DÉRIVE UN PEU TROP FAMILIÈRE

Vendredi 28 septembre : la grève n'était terminée que depuis peu, et déjà, la CLASSE (Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante) recevait des invitations pour en parler un peu partout à travers le monde. Mon avion se posa à l'aéroport de San Francisco en début de soirée pour répondre à l'une de ces invitations. J'étais alors un peu angoissé : j'allais faire des présentations en anglais sur la grève dans cinq universités aux quatre coins de la Californie. Plongé dans ma préparation, je ne m'attendais pas à atterrir au cœur d'un nouveau conflit. À peine arrivé, mon hôte, Alexander Schmaus, étudiant en communications au City College de San Francisco (CCSF), me parla de la crise qui secouait son établissement depuis le début de l'été. En quelques minutes, je réalisai à quel point les luttes étudiantes ont été utiles au Québec.

ALAIN SAVARD

ÉTUDIANT EN SCIENCES POLITIQUE

« **L**e CCSF fait présentement face à la menace de perdre son accréditation », me raconta-t-il. « C'est potentiellement une catastrophe pour l'éducation supérieure à San Francisco. Le CCSF compte plus de 12 campus à San Francisco et est fréquenté par plus de 90 000 étudiants. Le pire, c'est que c'est une organisation privée - la commission d'accréditation - qui menace de fermer le CCSF. »

Je me disais alors qu'il exagérait peut-être un peu. Comment l'État pourrait se permettre de fermer un aussi gros campus? Ça paraissait un peu absurde. Mais en arrivant à son appartement, j'aperçus un article sur le sujet dans le San Francisco Gate :

« Alors que le City College se bat pour garder son accréditation et rester ouvert, un nouveau rapport indique qu'une série d'erreurs administratives pourraient condamner l'établissement de 86 000 étudiants. [...] »

Le Collège fera face à un déficit de 2.5 millions \$US dans deux ans, affirment les analystes. [...]

Les analystes ont comparé le City Collège à cinq établissements similaires en Californie. Ils y ont trouvé notamment que :

- Le CCSF compte pratiquement deux fois plus de professeurs pour 1 000 étudiants (24) que les autres gros collèges, Mount San Antonio (14) et Santa Monica (12)

- Le CCSF a 58 employés par 1 000 étudiants, en comparaison de 41 au Mount San Antonio et 46 à Santa Monica - une "différence substantielle" selon l'analyste Mike Hill

- Les employés qui travaillent au moins 20 heures semaine reçoivent les pleins bénéfices, ce qui réduit de beaucoup les avantages d'avoir des employés à temps partiel.

[...]

La prochaine échéance pour le City College est le 15 octobre, l'établissement devra alors fournir un plan d'action à la commission d'accréditation pour redresser la situation.¹ »

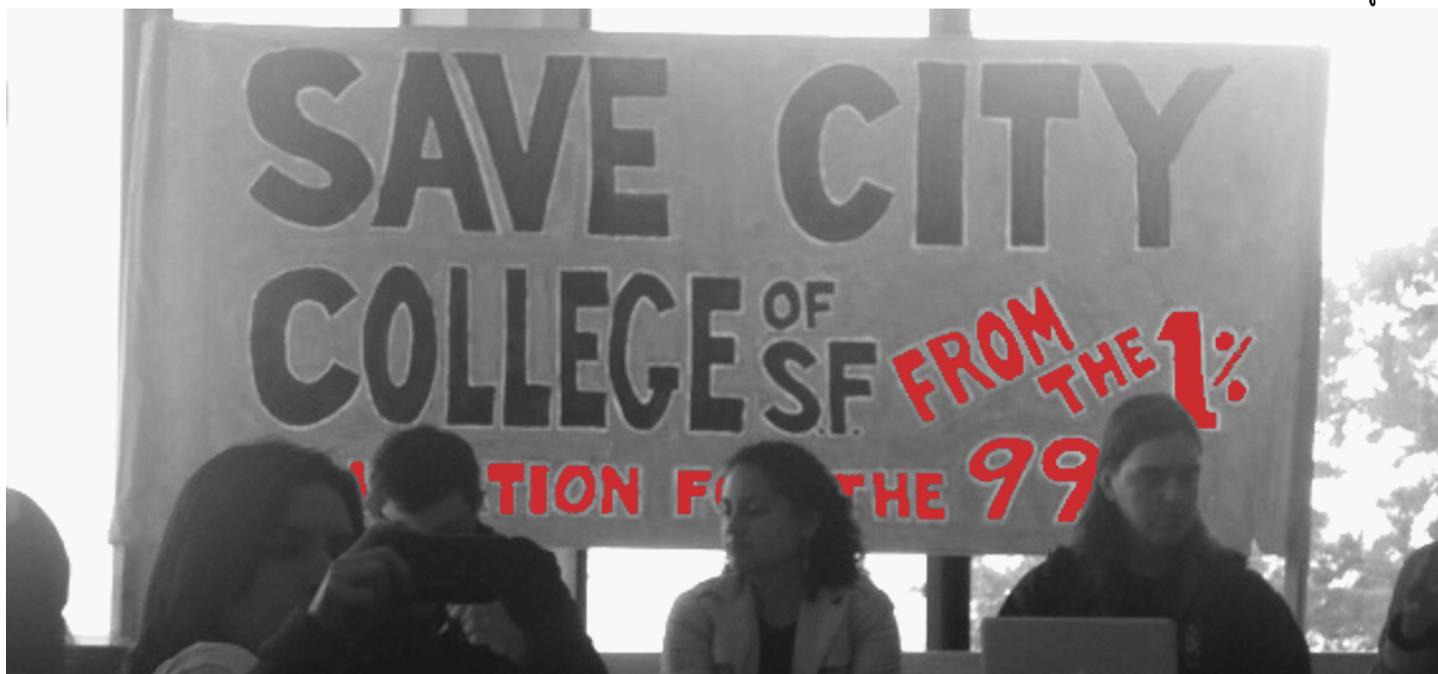
« MAIS JE COMPRIS RAPIDEMENT QUE LA SITUATION N'ÉTAIT PAS TANT D'ORDRE FINANCIER [...] AU CONTRAIRE, CE QU'ON REPROCHAIT AU CCSF, C'EST D'AVOIR TROP DE PROFESSEURS, TROP DE PERSONNELS ET D'AVOIR DE TROP BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL. »

La situation semblait surréelle. Fermer un établissement de cette taille pour un déficit de 2,5 M\$, vraiment? À titre comparatif, l'UQAM et l'Université de Montréal ont toutes deux eu dernièrement des années où le déficit a dépassé les 10M\$. Pourtant, ce sont des établissements deux fois plus petits que le CCSF.

Mais je compris rapidement que la situation n'était pas tant d'ordre financier. Au fil des conversations avec mon hôte et ses colocataires, j'appris que l'accréditation fournie par l'agence privée est nécessaire pour obtenir le financement du gouvernement fédéral. Le City College pourrait effectivement être dans des troubles financiers importants... si l'accréditation était retirée. Or, les critères d'évaluation de la commission ne semblent en aucuns cas basés sur la recherche d'une éducation de qualité. Au contraire, ce qu'on reprochait au CCSF, c'est d'avoir trop de professeur-e-s, trop de personnel et d'avoir de trop bonnes conditions de travail.

À titre comparatif, le ratio « extravagant » de professeur que la commission souligne est, en fait, sensiblement le même que celui qui existe dans les universités québécoises. Les conditions de travail sont également meilleures à bien des égards au Québec qu'en Californie et ce n'est pas en voie de s'améliorer : le plan de redressement finalement adopté inclut entre autres des baisses salariales de 11,65% pour les employé-e-s. La précarité des postes, également, est une problématique beaucoup plus répandue là-bas .

Plus tard dans la soirée, Alex m'expliqua que si le CCSF fermait, le résultat n'allait probablement pas être l'abandon des campus. En fait, le scénario le plus probable serait la reprise des



« LA SITUATION SEMBLAIT SURRÉELLE. FERMER UN ÉTABLISSEMENT DE CETTE TAILLE POUR UN DÉFICIT DE 2,5 M\$, VRAIMENT? À TITRE COMPARATIF, L'UQAM ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ONT TOUTES DEUX EU DERNIÈREMENT DES ANNÉES OÙ LE DÉFICIT A DÉPASSÉ LES 10 MILLIONS DE DOLLARS.

POURTANT, CE SONT DES ÉTABLISSEMENTS DEUX FOIS PLUS PETITS QUE LE CCSF. »

différentes sections de l'établissement par d'autres collèges et universités. Le personnel serait alors mis à pied, puis réembauché par les autres établissements, perdant ainsi son ancienneté et se retrouvant avec les conditions de travail du reste du réseau.

Autrement dit, la commission d'accréditation a agi, dans ce cas précis, comme un organisme de contrôle permettant d'anéantir complètement le rapport de force des syndicats de l'établissement et de briser les clauses déjà négociées dans leur convention collective. Ce sont des critères d'efficacité managériale importée du privé qui ont été appliqués, et non des critères visant une meilleure éducation.

UNE LEÇON À RETENIR

De retour au Québec, j'ai réalisé qu'il s'agissait d'un cas d'étude plus que pertinent pour nous. À la suite de la grève du printemps, une partie du débat sur la hausse des frais de scolarité a dévié vers la question de la gestion des institutions postsecondaires. En effet, en dénonçant le mal financement et la mauvaise gestion des universités pour justifier leur opposition à la hausse, les grévistes ont forcé l'avènement de ce débat. Plusieurs acteurs ont plaidé en faveur de l'instauration d'un organisme indépendant pour surveiller les administrations universitaires.

La Fédération étudiante universitaire québécoise (FEUQ) défend notamment cette position dans sa recherche sur la création d'une Commission d'évaluation des universités québécoises.² Afin d'appuyer son argumentaire, la FEUQ évalue d'autres mé-

canismes de contrôle à travers le monde, dont celui de la Californie. Elle en dit ceci :

« En 1974, l'Assemblée législative [de la Californie] s'est adjointe d'une commission indépendante pour planifier et coordonner ce secteur de l'éducation. Son objectif est de « s'assurer d'une utilisation efficace des ressources afin d'éliminer les duplications et de promouvoir la diversité, l'innovation et la réponse adaptée aux besoins des étudiants et de la société, en planifiant et en coordonnant l'offre de formation » (CPEC, 2010). [...] Le modèle californien retient notre attention en raison de l'équilibre entre l'évaluation, l'exécution et la recommandation qui a été atteint dans la distribution des pouvoirs. Au Québec, un pouvoir de vérification financière reviendrait naturellement au Vérificateur général du Québec. Tous les autres pouvoirs nous semblent fort pertinents pour atteindre les objectifs de planification et de suivi.³ »

Or, avec la crise qui a secoué le Community College de San Francisco, veut-on vraiment en importer les principes?

1. Traduction libre. Site web du San Francisco Gate : <http://www.sfgate.com/education/article/City-College-near-bankruptcy-audit-says-3875651.php>
2. FEUQ, Commission d'évaluation des universités québécoises, 2011
3. FEUQ, Commission d'évaluation des universités québécoises, 2011, p. 10

ÉCONOMIE DU SAVOIR L'ÉDUCATION PERDANTE DANS LA COMPÉTITION ENTRE LES UNIVERSITÉS

Alors que le gouvernement projette de « faire du Québec une société du savoir pour tous¹ », les symptômes néfastes de l'économie du savoir se font déjà sentir au niveau de l'enseignement. Les universités misent sur la recherche compétitive au profit de la qualité de l'enseignement, dévalorisant ainsi le travail des chargé-e-s de cours. À l'Université Laval, par exemple, les entreprises privées peuvent, depuis mai 2011, financer l'embauche de professeurs-chercheurs et professeures-chercheuses grâce à un système de chaires d'enseignement.²

SOPHIE DUFOUR-BEAUSÉJOUR
ÉTUDIANTE EN PHYSIQUE

SOCIÉTÉ OU ÉCONOMIE DU SAVOIR ?

Les premières lignes du « Document d'information : Préparons le Sommet » sont sans équivoque sur la définition qu'adopte le gouvernement d'une société du savoir. On peut y apprendre que « [pour] tirer leur épingle du jeu à l'échelle mondiale, les nations doivent pouvoir compter sur une population hautement scolarisée, en plus de parier sur l'innovation pour générer, transmettre et diffuser le savoir. »

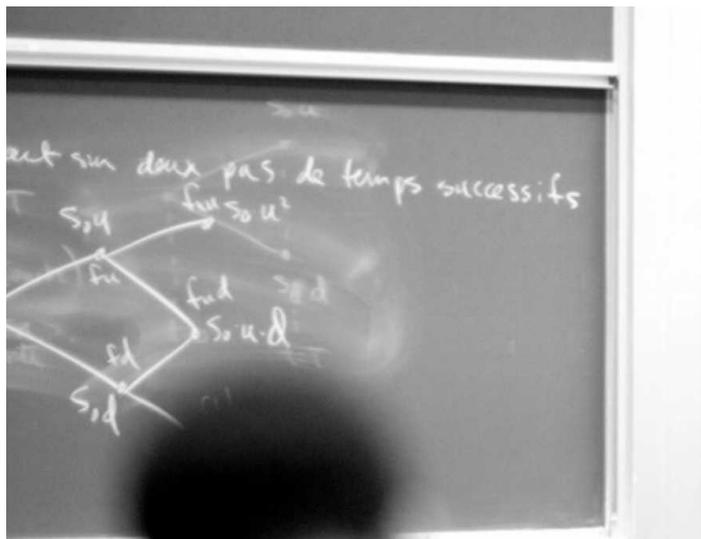
L'expression « tirer [son] épingle du jeu à l'échelle mondiale » fait référence à une vision compétitive des établisse-

ments universitaires. La société du savoir n'est pas un but à atteindre, mais un moyen pour que le Québec ressorte gagnant de cette compétition. Les éléments sur lesquels « les nations doivent pouvoir compter » s'apparentent beaucoup aux principes de l'économie du savoir : formation de main-d'œuvre spécialisée aux goûts du marché et développement technologique³ ; le jeu où il faut tirer son épingle semble être celui de la croissance économique. La pression pour le développement d'une recherche appliquée et commercialisable influence le processus de sélection des professeur-e-s et le temps qu'ils et elles doivent accorder à l'enseignement.

LE PIÈGE DU « PROFESSEUR-CHERCHEUR »

L'université québécoise repose sur un modèle où : « [l']enseignement et la recherche sont intrinsèquement liés et constituent les caractéristiques fondamentales de

« MALHEUREUSEMENT, PÉDAGOGIE ET APTITUDES À LA RECHERCHE NE VONT PAS NÉCESSAIREMENT DE PAIRE : LES DÉPARTEMENTS SE RETROUVENT SOUVENT RICHES EN CHERCHEUR-E-S DE RENOM, MAIS PAUVRES EN BONS PÉDAGOGUES. »



Crédits: Université de Montréal

l'accomplissement des activités universitaires de chacune des professeures et de chacun des professeurs.⁴ » Le principe est louable, mais les rouages de l'économie du savoir favorisent naturellement la recherche au détriment de l'enseignement, surtout dans les domaines du génie et des sciences appliquées. Malheureusement, pédagogie et aptitudes à la recherche ne vont pas nécessairement de paire : les départements se retrouvent souvent riches en chercheurs et chercheuses de renom, mais pauvres en pédagogues.

Évidemment, cette situation a des effets directs sur les conditions d'apprentissage. Évelyne Brown-Dussault, étudiante en génie à l'Université Laval, souligne les conséquences de cette tendance : « En sciences, les chercheurs doivent se consacrer entièrement à leurs projets pour faire de la recherche de qualité reconnue mondialement. Ils n'ont donc pas le temps de s'occuper de leur tâche d'enseignement, perçue comme secondaire [...].⁵ » Quant aux professeurs et professeures qui prennent leur rôle de pédagogue au sérieux, le temps accordé à l'enseignement est miné par la supervision d'étudiants et d'étudiantes gradué-e-s, les demandes de subventions et les autres tâches liées à la recherche.

POUR UN RESPECT DES CHARGÉ-E-S DE COURS

L'Université Laval emploie presque autant de professeures et professeurs que de chargées et chargés de cours (1300 contre 1000)⁶. Ces derniers et dernières sont pourtant considéré-e-s « inférieur-e-s » aux professeur-e-s dans la hiérarchie universitaire. Leurs conditions de travail en témoignent : « Selon Bernard Garnier, vice-recteur aux études à l'Université Laval, [l'augmentation] des charges de cours s'explique notamment par la plus grande flexibilité entourant le recrutement des chargés de cours, qui sont des employés contractuels.⁷ »

L'octroi de charges de cours permet de payer moins cher des personnes qualifiées sous prétexte qu'elles n'ont pas le titre de professeur ou professeure. Ces chargé-e-s de cours, souvent des étudiants et des étudiantes, se retrouvent donc à travailler dans de mauvaises conditions. Étudiant en physique à l'Université Laval, Vincent Lafond Rodriguez appelle à une valorisation équitable de la recherche et de l'enseignement : « La qualité d'un enseignant ne se mesure pas en nombre de postdoctorats, de publications ou de subventions récoltées, mais bien par la compétence, la disponibilité et la passion. Chercheur-e et enseignant ou enseignante sont deux vocations complémentaires mais distinctes qui méritent le même respect et la même considération. »⁸

INGÉRENCE DU PRIVÉ DANS L'EMBAUCHE DE PROFESSEUR-E-S

L'Université Laval a franchi un pas de plus dans le financement privé de l'enseignement et de la recherche en instaurant, à l'été 2011, le programme des Chaires de leadership en enseignement. La création d'une chaire permet

l'embauche d'un professeur ou d'une professeure pour cinq ans dans un domaine choisi qui sera financé à 50% par un partenaire privé.

« [C]omment ne pas craindre, qu'à plus long terme, le développement des champs d'études ne dépende de l'attrait qu'ils offrent en termes de retombées économiques pour les financeurs privés, favorisant ceux qui s'arriment aux besoins de ces derniers au détriment de domaines de formation générale et critique ? » peut-on lire dans une pétition déposée au conseil d'administration de l'Université Laval en avril 2012 par des professeur-e-s de l'établissement.⁹

Un an et demi après l'implantation du programme, ces craintes semblent tristement fondées. Les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, de la gestion et de l'administration, des sciences religieuses et de l'éducation ont chacun bénéficié d'une de ces chaires. Les sciences de la nature et le génie en ont récolté respectivement deux et trois. Les domaines des sciences humaines, arts et lettres sont quant à eux laissés pour compte. Que la majorité des chaires semi-privées aient été créées en sciences et en génie illustre bien la primauté de ces domaines dans l'économie du savoir et la dérive engendrée par la privatisation de l'enseignement supérieur.

1. Ministère de l'enseignement supérieur, recherche, science et technologie, « Document d'information: Préparons le Sommet », http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/info_preparons_sommet.pdf, (3 décembre 2012).
2. La chaire d'enseignement est un mécanisme de financement des activités pédagogiques d'un ou d'une professeur-e. Le principe est analogue à celui de la chaire de recherche. Les chaires de recherche sont monnaie courante dans les universités québécoises : elles consistent en un budget important accordé à un ou une chercheur-e pour lui permettre de financer ses recherches pendant quelques années.
3. MARTIN, Éric. « Qu'est-ce que l'économie du savoir? », 19 novembre 2012, <http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/tag/economie-du-savoir>, (8 décembre 2012).
4. Université Laval, « Convention collective entre l'Université Laval et le syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval 2008-2012 », novembre 2008, https://www.rh.ulaval.ca/files/content/sites/rh/files/files/documents/enseignants/professeurs/conv_collect/SPUL_CC_2008_2012.pdf, (8 décembre 2012).
5. Entrevue réalisée le 23 novembre avec Évelyne Brown-Dussault, étudiante au baccalauréat en génie physique à l'Université Laval.
6. Site web de l'Université Laval, « Emplois et carrières », <http://www2.ulaval.ca/notre-universite/emplois-et-carrieres.html>, (8 décembre 2012).
7. DION-VIENS, Daphnée. « Les charges de cours en forte hausse à l'Université Laval », Le Soleil, 5 décembre 2012.
8. Entrevue réalisée le 8 décembre avec Vincent Lafond Rodriguez, étudiant au baccalauréat en physique à l'Université Laval.
9. Pétition publique, « Le programme de Chaires de leadership en enseignement de l'Université Laval : non à la privatisation de l'enseignement supérieur », avril 2012, (8 décembre 2012).

ÉCONOMIE DU SAVOIR

LES CÉGEPS DANS LA MIRE

DES ENTREPRISES

Si les universités vivent actuellement une crise sans précédent, transformées de l'intérieur pour répondre de plus en plus aux demandes directes du marché, le réseau collégial subit également les effets de cette logique. Depuis quelques années, les cégeps vivent de grandes transformations pour répondre aux besoins des économies régionales. Tout comme les universités, ils entrent eux aussi dans ce que l'on appelle communément l'économie du savoir. Pour comprendre cette transformation, deux phénomènes méritent d'être étudiés : la prolifération des attestations d'études collégiales (AEC) et l'implantation graduelle, depuis 20 ans, des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) dans les cégeps.

JULIEN ROYAL

ÉTUDIANT EN COMMUNICATION POLITIQUE

LES AEC : LE CÉGEP COMME PRODUCTEUR DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

Souvent critiquée par l'ASSÉ dans le passé, la création de nouveaux AEC dans l'offre de programme des différents cégeps est probablement le signe le plus visible de la volonté d'intégrer le réseau collégial à la nouvelle économie du savoir. Les AEC sont des formations professionnelles plus courtes qu'un diplôme d'études collégiales (DEC), et qui ont comme principal objectif de former une clientèle adulte en reflétant la réalité récente du marché du travail. De par leur nature, ces programmes ne peuvent pas permettre l'accès à l'université comme un DEC ordinaire. Parfois, ces programmes sont même élaborés dans le but de fournir en main-d'œuvre un employeur dans la région du cégep. Pour permettre une formation assez rapide, les AEC sont exempts des cours de formation générale (cours de littérature, philosophie, langue seconde, éducation physique et divers cours complémentaires hors programme.¹)

De plus, contrairement à la création de programmes de DEC, un cégep peut mettre en place un programme menant à une AEC sans consulter le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, tant que cet AEC est relié à un DEC technique déjà offert par le cégep. Cette faille ouvre ainsi la possibilité à des dérives, où les cégeps vont tisser des partenariats avec des entreprises pour offrir des cours en dehors de leur territoire géographique. L'exemple le plus flagrant est celui du « campus Ubisoft » où le cégep de Matane offre des AEC spécialisées en création multimédia à Montréal pour combler les besoins de main-d'œuvre de la très connue compagnie de jeux vidéos.²

Par la place qu'occupent actuellement les AEC dans la formation collégiale, on tente de faire accepter l'idée que les cégeps doivent répondre aux demandes de l'entreprise privée en ma-



tière de diplômé-e-s spécialisé-e-s. Au nom de l'innovation et de la formation de main-d'œuvre, le cœur du discours sur l'économie du savoir, on dévalorise la mission d'éducation des cégeps en sabordant la formation générale. Ce qui compte d'abord et avant tout, c'est la formation de capital humain, quitte à offrir un enseignement minimal, rapidement désuet, sans possibilité d'accès à l'université, et aux possibilités d'emplois limitées.

LES CCTT : LA RECHERCHE AU SERVICE DES ENTREPRISES... VERSION COLLÉGIALE

La deuxième conséquence du modèle de l'économie du savoir au collégial est plus méconnue du grand public. On assiste depuis les années 90 à l'implantation graduelle de centres de recherche appliquée à l'intérieur des institutions d'enseignement. Ces groupes de recherche, les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), ont un objectif clair et précis : offrir à faible coût des services de recherche, de l'aide technique et de l'information scientifique aux entreprises présentes dans le territoire desservi par un cégep. Chaque CCTT implanté dans un



cégep est spécialisé dans un domaine particulier, et a pour but de combler des besoins économiques précis de la région. Ainsi, le CCTT du cégep de La Pocatière se spécialise dans le développement de bioproduits, celui de Trois-Rivières axe ses recherches sur la métallurgie, celui de Baie-Comeau travaille sur la forêt boréale, etc. Ces différents CCTT offrent aux entreprises qui travaillent dans leurs différents domaines d'expertise la possibilité de passer des contrats de recherche et de formation. Pour ce faire, plusieurs professeur-e-s du cégep où est basé le CCTT concerné travaillent à la réalisation du contrat.

Chaque année, entre 18 et 19,3 M\$ sont investis dans les CCTT au Québec, sans compter l'utilisation des locaux, de l'équipement et des laboratoires des cégeps. Les partenariats avec les CCTT sont très avantageux pour les entreprises : un projet de recherche avec un CCTT est généralement amorti à 40 % par les entreprises et à 60 % par des fonds publics. Ces mêmes entreprises privées, en plus de partager les coûts de leurs projets de recherche avec le ministère des Finances et le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, reçoivent des subventions du gouvernement provincial pour réaliser leurs projets. Les fonds alloués à ces subventions entre 2007 et 2010 totalisaient 10 M\$.³

L'ÉCOLE À LA RESCOUSSE DU MARCHÉ

Par delà l'idéologie de certains acteurs, comme le Conseil du patronat, qui souhaitent une intégration plus grande des cégeps au système économique capitaliste, la tendance décrite pré-

cédemment est aussi légitimée par un discours bureaucratique prétendument neutre. Pour plusieurs, l'offre d'AEC et l'implantation de CCTT sont un moyen visant à régler différents problèmes auxquels fait actuellement face le réseau collégial, notamment l'exil de la population étudiante des régions vers les cégeps métropolitains. Derrière l'idée qu'il incomberait maintenant aux cégeps d'assurer le développement économique des régions se trouve une vision profondément utilitariste des finalités de l'éducation. Un tel détournement de la mission d'enseignement des cégeps ne semble pas s'accorder avec les intérêts des étudiants et des étudiantes et mène graduellement nos cégeps vers une transformation marchande similaire à celle qui affecte actuellement les universités québécoises. Le résultat, s'il peut être rentable pour les acteurs économiques, mène graduellement à une dégradation de la qualité de l'éducation.

- 1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. « Circuit collégial pour l'admission de 2011-2012 », 2010, page 3.
- 2 Ubisoft. CREATION DU CAMPUS UBISOFT : LANCEMENT D'UNE INITIATIVE DE FORMATION NOVATRICE À MONTREAL, [En ligne]. <http://www.ubi.com/FRCA/News/Info.aspx?nid=1997> (page consultée le 2 février 2011).
- 3 MARCHAL, Christophe. « Rapport d'évaluation de la performance du dispositif des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) », pour le ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), 2008, pages 1-42.

GOVERNANCE UNIVERSITAIRE UN AUTRE ENJEU AU SOMMET?

Avec les premières rencontres préparatoires du sommet, on a beaucoup parlé de la création possible d'un organe régissant le travail des universités. On n'a toutefois pas encore abordé la question de la gouvernance à l'intérieur même de l'université. Cet enjeu pourrait pourtant bien ressortir lors de la prochaine rencontre prévue qui portera sur le financement et la gouvernance.

DELPHINE LABRECQUE-SYNNOTT
ÉTUDIANTE EN SCIENCES HUMAINES

La gouvernance est généralement décrite comme « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions, pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains »¹. Il s'agit donc du mode d'organisation et de décision propre à un milieu et regroupant les acteurs de ce milieu à différents degrés.

Dans le contexte de l'économie du savoir, la gouvernance universitaire a évolué pour adopter un modèle plus « actionnarial ». Auparavant, la gouvernance était basée sur un modèle de négociation entre les différents acteurs

présents (rectorat, professeur-e-s, étudiants et étudiantes). Même si l'administration détenait toujours la majorité du pouvoir, les associations étudiantes et les syndicats pouvaient jouer un certain rôle de contre-pouvoir. Dans la nouvelle gouvernance, ce rôle est complètement évacué. Le pouvoir est davantage concentré dans les mains du conseil d'administration, où on favorise la présence de membres externes, jugés plus « indépendants ». Dans cette lignée, le parti libéral a soumis un projet de loi en 2009 visant à augmenter le nombre d'acteurs externes sur les conseils d'administration des cégeps et des universités. Il a cependant reculé quant à l'adoption de ce projet de loi. Cette logique est toutefois de plus en plus présente et pourrait bien ressortir lors du sommet.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■ ■ ■

INDÉPENDANTS, VRAIMENT?

Il y a lieu de se questionner sur cette indépendance, érigée comme qualité suprême des administrateurs de l'université. Bien d'autres qualités sont cependant nécessaires pour prendre des décisions justes et éclairées : par exemple, la connaissance du milieu et des enjeux. Croit-on vraiment que des chefs d'entreprise connaissent mieux l'université et ses besoins que ceux qui y travaillent et y étudient? Peuvent-ils faire preuve d'esprit critique envers les propositions amenées par la direction? Selon Warren Buffet, homme d'affaires américain qu'on ne peut pas vraiment taxer de gauchisme, les membres externes sur les CA où il a siégé auraient apporté « une contribution minimale au mieux et, trop souvent, négative ».²

Les acteurs externes n'ont pas non plus nécessairement la même vision des priorités et des besoins de l'université. La mission universitaire est bien différente de celle d'une entreprise, elle a un rôle public de transmission des savoirs, d'accessibilité à l'éducation et de recherche libre. Prioriser l'efficacité et la rentabilité à cette mission, ce n'est pas lui rendre service.

Malgré tout, on continue à voir les membres de la communauté comme non-indépendants, et donc inaptes à prendre de bonnes décisions. L'exemple le plus frappant est le retrait du droit de vote aux étudiantes et étudiants siégeant sur le CA de l'Université de Sherbrooke sur les questions touchant aux frais de scolarité, puisqu'ils sont en conflits d'intérêts.³

UNE « SAINE » GOUVERNANCE

Le désastre de l'Îlot voyageur montre bien l'inefficacité de ce mode de gouvernance : les membres internes sont ceux qui ont tiré l'alarme en premier, alors que les membres externes adoptaient sans vraiment poser de questions les propositions de l'administration. Devant le fiasco financier de plus de 20 millions de dollars, le gouvernement s'est vu forcé de revoir la gouvernance universitaire : les projets de loi donnant plus de place aux acteurs externes ont donc été rédigés. La Ministre de l'Éducation d'alors a aussi annoncé en grande pompe la nomination de trois administrateurs de qualité pour le CA de l'UQAM. Un de ceux-ci est comptable au cabinet responsable de l'évaluation de la rentabilité du projet de l'Îlot Voyageur. Le rapport du Vérificateur général met en évidence les nombreuses failles de ce rapport, et sa recommandation inconsiderée d'adopter le projet.⁴ Est-ce cela, un administrateur qualifié?



Crédits: ArtAct Qc

Devant les difficultés rencontrées ces dernières années par le réseau universitaire, il apparaît primordial de redonner le pouvoir de décision aux personnes ayant réellement à cœur le rôle premier de l'université et étant le mieux informées sur ses enjeux : la communauté universitaire.

1. CARRIER, Mario, et collab. (2000), «La reconstruction de la légitimité des collectivités rurales. Entre gouvernement et gouvernance», dans CARRIER, Mario et Serge Côté (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux*, Québec, PUQ, p. 41-63.
2. BUFFET, Warren. (2002). « Letter to shareholders ». Dans *Bershire Hathaway Annual Report*.
3. FEUS, « Les étudiants administrateurs de l'Université de Sherbrooke bâillonnés sur les frais de scolarité », 20 juin 2011, <http://feus.qc.ca/les-etudiants-administrateurs-de-l%E2%80%99universite-de-sherbrooke-baillonn%C3%A9s-sur-les-frais-de-scolarite>.
4. Gill, Louis, «UQAM: les pratiques douteuses du passé et la complicité des représentants externes du CA », Octobre 2008, http://classiques.uqac.ca/contemporains/gill_louis/UQAM_pratiques_douteuses/UQAM_pratiques_douteuses_texte.html

FINANCEMENT UNIVERSITAIRE

LE SOUS-FINANCEMENT

AU SERVICE D'UNE IDÉOLOGIE

Le débat fait rage : l'annulation de la hausse des frais de scolarité a poussé les rectrices et recteurs d'université à crier encore plus fort au sous-financement des universités. Mais derrière les discours résolument comptables dont la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) est la voix la plus forte, on dissimule mal un manque de volonté de débattre des enjeux de fonds. À quoi doit servir l'argent supplémentaire ou, plus largement, quelles sont les finalités de l'université?

NADIA LAFRENIÈRE
ÉTUDIANTE EN MATHÉMATIQUES

LE SOUS-FINANCEMENT EN QUESTION

En 2010, la CRÉPUQ chiffrait le sous-financement des universités québécoises à 620 M\$.¹ Pour y arriver, elle comparait le total des revenus des universités par étudiante et étudiant au Québec et dans les autres provinces canadiennes.

Conclure au sous-financement universitaire sur cette base apparaît être une grossière maladresse méthodologique, car c'est faire fi des finalités de l'enseignement supérieur. En effet, l'adoption d'une base comparative pour discuter du financement des universités ne permet pas un réel débat sur celui-ci : elle ne fait qu'encourager la concurrence déjà grande entre les universités.

Une autre analyse concluant au sous-financement des universités est celle portant sur le déficit cumulé des universités québécoises. Bien qu'à première vue cette méthode semble plus fiable, on peut s'interroger sur les causes de ce déficit. En particulier, on peut constater que lorsqu'on parle de déficit des universités, on parle en fait du déficit du fonds de fonctionnement des universités. On ne fonde donc des comparaisons que sur une partie du budget dédié aux universités.²

ET S'IL ÉTAIT PLUTÔT QUESTION DE MAL-FINANCEMENT?

Mais le débat se poursuit au-delà des chiffres et des budgets totaux. Il s'agit de se demander le type d'université que nous voulons.

En effet, la comparaison trompeuse faite par la CRÉPUQ n'est pas dépourvue de fondements idéologiques. Au-delà de la nécessité de justifier le sous-financement universitaire, les rectrices et recteurs des universités québécoises inscrivent leur mode de gestion dans le contexte d'une université mondialisée. Ainsi, plutôt que de s'attarder aux ressources nécessaires pour assurer à l'université ses missions d'enseignement et de recherche, on se penche sur les fonds manquants pour que celle-ci puisse se comparer aux grandes universités à l'échelle mondiale. Bref, c'est la prémisse de la CRÉPUQ qui

serait biaisée et qui conduirait à une telle évaluation du sous-financement.

Il serait incongru de parler de budgets universitaires sans s'attarder à la répartition de ceux-ci. Lorsqu'on s'y attarde, force est d'admettre qu'il existe un déséquilibre entre le financement des différents secteurs de l'université. D'une part, les



Crédits: Thien V

secteurs plus directement liés à la recherche commercialisable (pharmaceutique, technologie de pointe, etc.) profitent largement de l'économie du savoir en étant davantage financés. D'autre part, le financement public fait défaut pour l'enseignement et la recherche libre, entraînant une recherche de finan-

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■■■

cement privé par les frais de scolarité ou les partenariats commerciaux. Ainsi, les chercheuses et chercheurs ont moins de ressources pour se poser des questions qui bénéficieraient à l'avancement du savoir et sont plutôt encouragés à se pencher sur des enjeux servant la création de richesse. Par ailleurs, les récentes coupures budgétaires dans les Fonds de recherche du Québec ne peuvent que pénaliser la recherche libre, financée par des fonds publics et, ainsi, accélérer la privatisation de l'université.

Une université ayant pour fin le développement économique de la province manquera toujours de fonds. En tant que moteur de la création de richesse, elle sera à la recherche de partenaires commerciaux, à la fois pour vendre les innovations développées en son sein et pour aller chercher les quelques miettes de financement supplémentaire que lui rapporte la commercialisation de la recherche. Elle se mettra ainsi en compétition avec les autres universités pour attirer les investissements et les étudiantes et étudiants les plus performants. Cette compétition ne passe toutefois pas par la recherche de l'excellence académique, mais bien par l'acquisition d'une réputation plus forte auprès des employeurs et des bailleurs de fonds. Adhérer à la logique de l'université pour

l'économie, c'est accepter le sous-financement.

L'inverse est aussi vrai : demander une croissance perpétuelle du financement des universités, c'est cautionner les divers partenariats qui permettent à l'entreprise de mettre le pied dans l'université. C'est aussi se rallier à la création de valeur rentable au détriment d'une recherche visant le développement et la transmission des connaissances.

A contrario, une université libre demande certes du financement, mais n'endosse pas un détournement de sa mission pour sa recherche. Elle n'endosse pas non plus une hausse des budgets dédiés à la publicité et à la construction de nouveaux bâtiments au détriment de sa mission d'enseignement, qui souffre d'un manque de fonds.

Le débat fait rage : quelle université voulons-nous?

1. CRÉPUQ, Le financement des universités québécoises comparé à celui des universités des autres provinces canadiennes de 2000-2001 à 2007-2008. Montréal, 2010, [http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Financement-Univ-QC-_compare-univ-autres_provinces_2000-2001_2007-2008__2010-11-17_2_.pdf], (3 janvier 2013).
2. Il existe deux types de fonds pour financer les universités : les fonds sans restriction (le fonds de fonctionnement) et les fonds avec restrictions, dédiés à des projets particuliers, notamment dans la recherche subventionnée et l'immobilier.

DÉGEL LIBÉRAL ET INDEXATION PÉQUISTE DEUX HAUSSES INACCEPTABLES

Durant la grève étudiante – où nous occupions indéniablement la gauche du spectre politique –, libéraux et péquistes rivalisaient d'audaces pour présenter leur propre solution comme la panacée. D'un côté, l'indexation péquiste, et de l'autre, la hausse des libéraux. Laquelle, remarquez, devait être suivie par... une indexation.

HERMAN GOULET-OUELLET

ÉTUDIANT EN SCIENCES INFORMATIQUES ET MATHÉMATIQUES

Ainsi, la différence entre la hausse des frais de scolarité et leur indexation au coût de la vie est de nature purement superficielle. La hausse n'étant que temporaire (car elle vise à rattraper un prétendu « retard » qu'auraient pris les frais de scolarité après des années de gel), elle ne peut faire l'objet, pour les défenseurs de l'indexation, que d'une opposition éphémère. Au-delà de ce débat de chiffres, les deux camps s'entendent, défendant au final un seul et même principe. Sous un visage politique différent, l'indexation et la hausse participent de la même intention, celle de réduire l'éducation à un simple service, dont le coût devrait être assumé prioritairement par celui ou celle qui le « consomme ».

L'indexation nous est souvent présentée comme une évidence. D'une logique si limpide qu'elle nous semble forcément raisonnable. Car, du point de vue de l'État, il est effectivement

**« LE SEUL VRAI COMPROMIS
DEMEURE EN FAIT LE GEL : LES
ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
ACCEPTENT ALORS POUR LE
MOMENT DE FINANCER
PARTIELLEMENT LES UNIVERSITÉS,
EN SACHANT TOUTEFOIS QUE LES
GÉNÉRATIONS FUTURES AURONT
PROBABLEMENT DE MOINS EN
MOINS À PAYER. »**

tout à fait « raisonnable » que les étudiants et étudiantes contribuent un peu plus si leur éducation coûte un peu plus cher. Mais, on réalise rapidement, en renversant le point de vue, que l'indexation revêt un nouveau visage, bien moins sympathique : ainsi l'étudiant ou l'étudiante découvrira que plus ses besoins essentiels – loyer, chauffage, nourriture, vêtements, fournitures scolaires, etc. – croissent, plus ses frais de scolarité constituent un fardeau financier important. L'État s'assure donc de donner son propre coup de marteau sur le clou de la précarité étudiante, année après année.



Crédits: ArtAct Qc

« NOUS NE VOULONS PAS DE L'INDEXATION PÉQUISTE, PAS PLUS QUE NOUS NE VOULIONS DE L'INDEXATION LIBÉRALE. QU'ELLE SOIT PRÉCÉDÉE OU NON PAR UNE HAUSSE, L'INDEXATION RESTE CE QU'ELLE EST... »

Et il y a pire encore : cette notion du « coût de la vie » demeure intimement liée à la variation du pouvoir d'achat.¹ Par définition, si la vie coûte plus cher, c'est que les salaires ne suivent pas la hausse globale des prix. Étant indexés à une diminution du coût de la vie, les frais de scolarité seraient par le fait même indexés à l'appauvrissement de la population. Plus le pouvoir d'achat de la population devient faible, plus l'éducation coûte cher. Dans le contexte où le fossé entre les riches et les pauvres tend à se creuser davantage chaque année², comment prétendre que l'indexation n'appauvrira pas encore plus les classes moyenne et pauvre qui se précarisent? Comment prétendre enfin que l'indexation, davantage qu'une hausse brutale,

est un choix qui permet d'assurer un accès sans barrières à l'éducation?

De plus, d'un point de vue symbolique, l'indexation établit un parallèle entre n'importe quel produit consommable et l'éducation. L'indexation – au même titre que la hausse des frais de scolarité ou que toute autre tarification – remplit d'abord et avant tout un rôle social, en modifiant le rapport du citoyen et de la citoyenne face à un service public. Et, dans le cas qui nous intéresse, c'est celui de l'étudiant et de l'étudiante avec l'éducation. Plus précisément, l'indexation permettrait de « gérer nos comportements collectifs de la façon la plus efficace possible »³ – pour reprendre la formule alambiquée mise de l'avant par de fervents défenseurs de la tarification. En admettant l'idée qu'il est naturel que les frais de scolarité suivent le coût de la vie, nous admettrions insidieusement que l'université est pleinement assimilable à un simple service. Cela reviendrait à renier la valeur sociale inestimable que revêt l'éducation, et qui ne peut être quantifiée en termes économiques.

Le seul vrai compromis demeure en fait le gel : les étudiants et étudiantes acceptent alors pour le moment de financer partiellement les universités, en sachant toutefois que les générations futures auront probablement de moins en moins à payer. En nous accusant de ne pas vouloir faire de compromis, le gouvernement avait tort. Nous voyions que l'éducation est un droit; que rien ne justifie que l'on mette, entre un être humain et ses droits, des barrières monétaires. Malgré cela, nous avons demandé le gel. Nous le demandons pour que, demain, nous puissions contribuer à une éducation un peu plus juste, par le biais de nos impôts. Que ceux et celles d'entre nous qui deviendront les plus fortunées aident les moins nanties – non pas par la charité, facultative, mais par la voie collective de la solidarité sociale.

Nous voulons une éducation émancipatrice et émancipée, pour nous-mêmes et pour nos enfants. Nous ne voulons pas de cette éducation absurde, enchaînée à la croissance effrénée d'une société qui est, elle aussi, esclave de sa propre croissance. Nous ne voulons pas de l'indexation péquiste, pas plus que nous ne voulions de l'indexation libérale. Qu'elle soit précédée ou non par une hausse, l'indexation reste ce qu'elle est : une manière insidieuse de nous transformer en « consommateurs et consommatrices » d'une éducation monnayable.

1. Selon le gouvernement du Québec, « l'indice des prix à la consommation ne peut être utilisé pour établir le coût de la vie puisqu'il est calculé sur la masse de la population contrairement à l'indice du coût de la vie qui doit être calculé sur une base individuelle. » (Consulté en ligne: <http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/consommateur-renseignement-plainte/Pages/indice-prix-consommation.aspx#>.) Le coût de la vie dépend donc de la croissance du salaire des individus. Un indice général du coût de la vie doit se fonder sur la variation des salaires par rapport à l'inflation.
2. « Income inequality among working-age persons has been rising in Canada, particularly since the mid-1990s. » Tiré de : OCDE, « Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising - Country note : Canada », p.1, 2011.
3. Citation tirée du rapport Montmarquette, p.XVI

FINANCEMENT UNIVERSITAIRE

LA GRATUITÉ SCOLAIRE : TOUJOURS UNE UTOPIE?

« Il ne nous appartient pas de déterminer la proportion du budget général que le financement de l'éducation doit représenter. C'est là un problème de politique générale sur lequel les gouvernements auront d'importantes décisions à prendre dans l'avenir. Nous souhaitons que les chefs d'État soient assez éclairés pour accepter les dépenses de l'enseignement comme un investissement essentiel au progrès économique et social de la société moderne. »¹ Citation tirée du Rapport Parent.

ÉLISE CARRIER-MARTIN
ÉTUDIANTE EN ÉDUCATION

Au cours de la dernière année, l'avenir de notre système d'éducation a grandement été mis de l'avant dans l'espace public, en grande partie au niveau de son financement. Suite au printemps érable, nous nous retrouvons confrontés à un «exercice de consultation» afin de déterminer l'avenir de nos universités et de l'enseignement supérieur au Québec. Alors que le ministre de l'enseignement supérieur, Pierre Duchesne, annonçait en décembre dernier qu'il y aurait une injection de près de 700 millions de dollars dans le système d'éducation suite au Sommet sur l'éducation, la question qui doit se poser est : que devrions-nous faire avec cet argent? Sans aucun doute, une avenue possible serait d'améliorer l'accessibilité aux études en instaurant la gratuité scolaire.

LA GRATUITÉ SCOLAIRE, MAIS POURQUOI?

L'éducation est reconnue internationalement comme étant un droit fondamental au même titre que l'accès au système de santé et le droit à la sécurité sociale. Le gouvernement a donc le devoir, dans la mesure de ses possibilités, de rendre l'éducation accessible à tous et toutes peu importe leur capacité financière. En ce sens, plusieurs associations étudiantes au Québec revendiquent l'instauration de la gratuité scolaire afin de diminuer les barrières économiques limitant l'accès à l'éducation supérieure. Plus qu'une revendication uniquement idéologique, il y a des raisons pragmatiques derrière cette revendication. Tout d'abord, l'instauration de la gratuité scolaire aurait comme impact de permettre à tous et à toutes (du moins à plus de personnes que maintenant) d'avoir accès à une éducation supérieure. L'accès à cette éducation permettrait aux classes les plus défavorisées d'obtenir de meilleurs emplois et ainsi d'améliorer leurs conditions de vie. L'accès de la majorité des gens à l'éducation supérieure est donc un vecteur de changement social, aidant à réduire les inégalités dans une société. De plus, cette mesure aurait aussi un rôle à jouer sur la qualité de vie des étudiants et des étudiantes durant leurs études. En effet, ce n'est pas parce que nous sommes aux



Crédits: École de la Montagne rouge

« L'ÉDUCATION EST RECONNUE INTERNATIONALEMENT COMME ÉTANT UN DROIT FONDAMENTAL [...] LE GOUVERNEMENT A DONC LE DEVOIR [...] DE RENDRE L'ÉDUCATION ACCESSIBLE À TOUS ET TOUTES PEU IMPORTE LEUR CAPACITÉ FINANCIÈRE. »

études que nous devons absolument vivre avec des conditions monétaires précaires et travailler un nombre d'heures incroyablement élevé en additionnant le travail salarié (en moyenne 19h par semaine) à nos tâches étudiantes (environ 45h pour une charge de 5 cours)². C'est donc une façon d'aider les étudiants et les étudiantes à choisir de terminer leurs études.

LA GRATUITÉ SCOLAIRE, MAIS COMMENT?

Nul ne peut nier que la gratuité scolaire a un coût. Son instauration ne sera pas « gratuite » pour l'état. Alors que le mémoire de l'ASSÉ déposé en décembre 2012 dans le cadre des rencontres préparatoires la chiffrait à 668 millions de dollars³, le gouvernement compte faire son propre calcul prochainement. En ayant une idée du « coût » qu'aurait la gratuité scolaire, nous pouvons penser à plusieurs façons d'aller chercher cet argent : instaurer un nouveau palier d'imposition pour les plus riches : 950 millions de dollars, rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières : 800 millions de dollars, lutter contre l'évasion et l'évitement fiscaux : 800 millions de dollars.⁴ Il y aurait des dizaines de façons d'aller chercher l'argent de façon progressive, ce qui permettrait de mieux répartir la richesse au Québec. Quoi qu'il en soit, alors que le gouvernement parle de réinvestissement de près de 700 millions de dollars en éducation, il semble qu'il ait déjà trouvé une façon d'aller trouver assez d'argent dans le budget actuel pour financer la gratuité scolaire.

Alors que la question de la gratuité scolaire a été promue par le Rapport Parent dans les années soixante, mise de

l'avant dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) entre autres ratifiés par le Canada, revendiqués par la Table des partenaires universitaires (regroupement de la majorité des organisations syndicales universitaires) dans un manifeste paru en 2010, mise de l'avant dans le cadre de la plus grande grève étudiante du Québec et que le gouvernement ait trouvé assez de fonds dans le budget actuel à investir en éducation pour la financer, la gratuité scolaire pour le Québec est bien loin d'être irréalisable, d'être une utopie. Ce sera donc au gouvernement de prendre une décision face à l'utilisation de ces fonds de 700 millions de dollars. Par contre, comme dans le cadre de la hausse des frais de scolarité du printemps dernier, nous devons nous tenir debout pour nous assurer que le gouvernement agisse dans l'intérêt de tous et de toutes et non pas dans celui de l'élite économique.

1. Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. 1966. Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec: L'administration de l'enseignement. Québec: Ronalds-Federated Limited, page 36.
2. Béland, Marie-Pier et al. 2011. «Argumentaire», association pour une solidarité syndicale étudiante, page 25.
3. Lafrenière, Nadia et al. 2012. «Pourquoi la gratuité scolaire», Mémoire de l'association pour une solidarité syndicale étudiante, page 22.
4. S.D. 2011. «Finances publiques : d'autres choix sont possibles», alternatives fiscales et économies potentielles. Coalition opposée à la tarification et à la privatisation dans les services publics.

PARTI QUÉBÉCOIS LE CALME COMME STRATÉGIE

Quelques mois se sont écoulés depuis la fin de notre grève et l'heure est au bilan sur notre action et sur la situation politique générale au Québec. Depuis la fin du printemps nous avons changé de gouvernement, la hausse libérale est chose du passé et maintenant un « grand sommet de l'éducation supérieure » nous attend en février pour « débattre » de la situation des universités au Québec.

MAXIME LARUE
ÉTUDIANT EN RELATIONS DE TRAVAIL

UN GOUVERNEMENT DE CONTINUITÉ

Afin d'avoir une vision juste de la situation, regardons plus largement l'action de ce gouvernement depuis son élection. Le Parti Québécois a d'abord annoncé des mesures étonnantes : ajout de 2 paliers d'imposition pour les revenus excédant 130 000 dollars par année, abolition de la taxe santé et fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2. Cependant, malgré le caractère progressiste de ces annonces, un élément essentiel manquait : un argumentaire cohérent soutenant celles-ci. Une fois les mesures annoncées, silence du côté du gouvernement. Aucune dé-

fense soutenue des mesures, il laisse librement les chroniqueurs très impartiaux de la scène médiatique crier à « l'angoisse fiscale » et au « gâchis économique » sans jamais répliquer. Finalement, le nouveau gouvernement a entrepris une série de reculs qui fait aujourd'hui sa marque de commerce. Après à peine 100 jours, il a reculé sur la vaste majorité de ses engagements, prétextant la menace d'élections. C'est notamment le cas pour le nombre de nouveaux paliers d'imposition et l'abolition de la taxe santé. Des augmentations des tarifs hydroélectriques¹ ont été maintenues et le financement de l'éducation supérieure réduit (plus de 140 millions de dollars de coupures rétroactives dans les Cégeps et universités).² Il est ironique que cette dernière décision ait été prise avant même le début du fameux sommet sur l'éducation supérieure. Bref, toutes les orientations

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■ ■ ■

de la « révolution tarifaire » de Raymond Bachand ont survécu au changement de gouvernement.

Mais plus encore, le Parti Québécois maintient la tradition de cadeaux remis à la communauté des affaires en leur accordant, entre autres, un répit de 10 ans d'impôts pour les projets de plus de 300 millions de dollars. Le gouvernement a également garanti aux entreprises minières encore quelques années de sursis avant qu'elles ne paient des redevances sur les ressources qu'elles exploitent³ et leur a assuré, bien entendu, que le trésor public paierait pour nettoyer les sites qu'elles auront pollués gratuitement⁴. Toutefois, la gratuité scolaire demeure une utopie selon ce gouvernement.

UN AIR DE DÉJÀ-VU

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement du Parti Québécois nous soumet à la valse des coupures, des cadeaux fiscaux et des sommets de concertation. Lors de la grande messe de l'amitié que fut le « forum économique » de 1996, le Parti Québécois convia la plupart des représentants syndicaux, patronaux, communautaires et de la société civile afin de déterminer comment « administrer » les coupures dites « nécessaires » par le gouvernement de Lucien Bouchard. Ce sommet ne fut, en somme, qu'une stratégie de relations publiques qui préserva l'apparent caractère démocratique du gouvernement de l'époque. On préserva la paix sociale et, par la suite, le gouvernement du Parti Québécois amputa le trésor public de 3.2 milliards de dollars en en supprimant trois paliers d'imposition.⁵ Dans l'exercice d'austérité que fut le « déficit zéro », il est important de rappeler que l'actuelle première ministre, Pauline Marois, fut de passage dans tous les ministères qui furent très affectés par des coupes budgétaires. Consécutivement, elle administra notamment les coupures en santé, éducation et services sociaux.

RESTONS MOBILISÉ-ES

Malgré les similitudes entre les mesures politiques mises de l'avant par le nouveau gouvernement et celles connues sous les libéraux, il ne faut pas se méprendre sur la stratégie du Parti Québécois qui est très différente de celle du gouvernement précédent. La stratégie : le calme. Depuis le tournant des années 80, ce parti a régulièrement usé de la concertation et des sommets de toute sorte afin d'engourdir la mobilisation sociale.

Incapable de fournir de manière honnête une véritable alternative politique, le Parti Québécois croit pouvoir offrir la paix sociale facilement. Son objectif : nous faire croire que, contrairement aux libéraux, son gouvernement n'est pas contesté. Nous devons prendre acte de cela et faire en sorte que, cette



Crédits: ArtAct Qc

fois-ci, le gouvernement ne puisse pas tirer son épingle du jeu grâce à cette bonne foi de façade.

En effet, cette stratégie pourrait se retourner contre le gouvernement si nous agissons avec audace. Ce gouvernement craint d'affronter un mouvement social de l'ampleur de celui que nous avons construit l'an dernier. Si nous voulons que le sommet nous serve nous devons nous y présenter avec un rapport de force. Celui-ci nous sera donné par le niveau de mobilisation que nous saurons mettre en place. En route vers le sommet, la rue nous attend un fois de plus : allons en finir avec la hausse !

1. LESSARD, Denis, « Budget : hausse des tarifs d'électricité en vue » La Presse, 20 novembre 2012, <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-quebecoise/2012/11/20/01-4595579-budget-hausse-des-tarifs-delectricite-en-vue.php>
2. DUTRIZAC, Robert, « Des compressions tous azimuts » 7 décembre 2012m <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/365848/des-compressions-tous-azimuts>.
3. JOURNET, Paul, « Ressources naturelles : pas de hausse de redevance », 19 novembre 2012, <http://affaires.lapresse.ca/dossiers/budget-quebec-2013/2012/11/19/01-4595513-ressources-naturelles-pas-de-hausse-de-redevances.php>
4. SHIELDS, Alexandre, « Québec paierait seul la facture », 29 novembre 2012, <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/365140/quebec-paierait-seul-la-facture>.
5. Ministère des Finances, « Budget 2000-2001 4,5 milliards de baisse d'impôt et pleine indexation du régime fiscal », 14 mars 2000, FISCAL <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2000-2001/fr/communiqués/com2impotfr05.pdf>.

DANS LA GUEULE DU LOUP

LE PIÈGE DE LA RECONNAISSANCE DU DROIT DE GRÈVE ÉTUDIANTE

Toute fière de sa récente initiative, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a annoncé en grandes pompes son intention de mandater l'agence Juripop de valider la « légalité » de la grève étudiante. De son côté, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) demeure sur ses gardes et considère un tel exercice comme potentiellement dangereux. Dans ce débat d'actualité, plusieurs visions de la loi et de ses limites s'affrontent.

GUILLAUME LEGAULT
ÉTUDIANT EN SCIENCES POLITIQUES

L'idée ancienne de l'encadrement du droit de grève des associations étudiantes, ressortie tout droit des oubliettes, ne doit pas être prise à la légère. La seule analyse légale ne saurait rendre justice à tout l'héritage et toute la tradition de lutte des mouvements sociaux, ouvriers et populaires de notre histoire. Miser sur ce type d'analyse, c'est non seulement négliger la force de nos principes et de notre tradition, c'est aussi donner davantage un moyen aux gouvernements de s'assurer de notre docilité et de notre contrôle pour les années à venir. Ne soyons pas dupes, nous ne jouissons pas des mêmes outils légaux que le gouvernement : il s'agit donc là d'un terrain sur lequel nos luttes ne pourront que très péniblement et rarement être victorieuses.

À cet égard, il est nécessaire de bien situer les débats sous-jacents à ces positions et de rappeler la tradition combative des mouvements syndicaux et étudiants au Québec. En effet, cette dernière a historiquement tendu vers une ferme opposition à l'encadrement du droit de grève, parfois même en s'opposant fermement à son institutionnalisation, dans le cadre des grèves étudiantes ou non.

UN DROIT BIEN ENCADRÉ

L'imposition unilatérale du Code du travail en 1964 par le gouvernement libéral de Jean Lesage a été un décret bien davantage qu'un choix collectif. Avec l'arrivée de ce nouvel outil légal, les syndicats ont vu une bonne partie de leurs droits reconnus en échange d'un strict cadre au sein duquel ces derniers devaient désormais opérer. En somme, le droit de grève est reconnu, si les syndicats respectent toutes les étapes et toutes les lois qui seront décidées par le Parlement. C'est ainsi que certains droits dits « garantis », comme la libre négociation collective, le droit de grève et de représentation syndicale se sont institutionnalisés dans une perspective politique très claire : assurer le maintien de l'ordre. Il devient donc impératif de porter une attention toute particulière aux mécanismes d'instauration et d'assurance d'un tel compromis social dans la conjoncture politique.



Crédits: École de la Montagne rouge

**« NE LAISSONS PAS UN GOUVERNEMENT DONT
LES INTENTIONS NE SONT PAS PLUS NEUTRES
QUE NOBLES S'INGÉRER DANS LA
DÉTERMINATION DES MOYENS QUE NOUS
DÉSIRONS ENTREPRENDRE. »**

SUITE À LA PAGE SUIVANTE ■ ■ ■

Plusieurs problématiques découlent de la mise sur pied d'une telle régulation. Premièrement, le gouvernement, avec tous les moyens dont il jouit, peut décider quand bon lui semble d'imposer des décrets, des conventions collectives, des lois générales pour déterminer le nivellement des salaires ou encore, comme tout récemment, des lois spéciales. Le jeu de l'échange à termes égaux ne peut être maintenu entre des adversaires dont les capacités d'action sont inégales. Si le gouvernement va à l'encontre des termes du compromis initialement instauré, qui peut légitimement et légalement le ramener à l'ordre?

Pour les organisations syndicales, la réalité est toute autre. Dès qu'un écart de comportement du protocole de négociation collective ou d'action syndicale est constaté, le gouvernement sévit. Les mesures disciplinaires mises en place par les gouvernements peuvent revêtir plusieurs formes : des mesures aussi draconiennes que des amendes faramineuses pour les organisations touchant parfois plusieurs millions de dollars; des pertes d'ancienneté aux grévistes pouvant parfois aller à plus d'un an de perte d'ancienneté par partie de journée de grève illégale; des peines d'emprisonnements de militants syndicaux et de mi-

litantes syndicales. À l'inverse, l'écart de conduite gouvernemental sera presque toujours légal, tant que ce dernier existera pour se voter des lois lui permettant de déroger au comportement lui étant prescrit... par lui-même. Au final, aucun droit « garanti » n'existe pour une organisation syndicale, et l'histoire récente ne fait que le prouver. Du Front commun syndical du début des années 1980 jusqu'à la récente grève des employé-e-s d'Air Canada ou des Postiers et postières, les attaques à ces droits se multiplient. En plus de devenir de moins en moins « spéciales », ces lois confirment de façon flagrante le biais du gouvernement pour des fins qui ne sauraient être acceptées démocratiquement. C'est ainsi que l'exception devient la règle.

En plus de forcer la participation des organisations ouvrières à cette dynamique peu profitable, ce compromis menant à l'institutionnalisation des droits syndicaux a été construit sur d'autres fondements, dont l'exclusion de toute lutte politique en dehors des limites prescrites par les conventions collectives.

Cette particularité du compromis garantissant le droit de grève des travailleurs et travailleuses doit absolument être prise en compte dans l'analyse sociologique de l'élaboration de toute forme de « droit de grève étudiant ». On peut nous vanter qu'avec la reconnaissance du droit de grève étudiante, on

cessera de nous harceler, de nous arrêter, de nous mettre à l'amende, qu'on cessera de parler de boycott, que notre statut sera plus noble et surtout, légal. N'oublions cependant pas que la reconnaissance de notre droit de grève ne nous octroierait rien d'autre que son existence légale et ne saurait en rien suffire à nous garantir sa reconnaissance dans la pratique.

Qu'elles soient reconnues légalement ou non, nos mobilisations futures nous opposeront souvent aux gouvernements à venir, et ces derniers n'auront pas plus de sympathie et de respect pour nos actions qu'un certain Jean Charest à qui nous étions opposés hier. La légalité de nos actions ne nous garantit en rien leur légitimité au regard du gouvernement. Dès lors que nous leur serons opposés, ils ne nous supporteront pas plus qu'ils nous respecteront. D'ailleurs, que nous demandera-t-on en échange? Quelles nouvelles limites nous imposera-t-on avec l'encadrement du droit de grève étudiant? Ce sont là des questions qui ont raison de nous inquiéter.

UNE INGÉRENCE GOUVERNEMENTALE

L'empressement avec lequel le ministre Pierre Duchesne, supporté sur toutes les tribunes médiatiques, s'est saisi du débat sur la question en amont du Sommet sur l'éducation supé-

rieure ne peut que témoigner de l'envie du gouvernement de s'ingérer dans la politique étudiante, de nous contraindre à agir dans les limites qu'il nous imposera. Une fois de plus, le même débat surgit entre le gouvernement et les organisations étudiantes sur la création d'un consensus social viable dans lequel la capacité d'action des acteurs sera compromise et

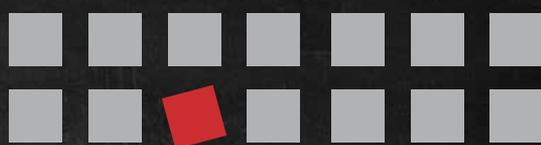
limitée. Comment renouveler ad vitam æternam l'ordre et la paix sociale?

Dans les années 1970 et 1980, le mouvement étudiant québécois a lutté contre l'ingérence gouvernementale dans la politique étudiante québécoise. De cette lutte en sont nées bien d'autres, dont bien sûr, celle du printemps dernier. L'héritage et toutes les réflexions de l'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec (ANEEQ) et du Mouvement démocratique étudiant (MDE), dont nous sommes aujourd'hui les héritières et héritiers, ne doivent être mis au rancart.

Ne laissons pas un gouvernement dont les intentions ne sont pas plus neutres que nobles s'ingérer dans la détermination des moyens que nous désirons entreprendre. Le printemps dernier aura su démontrer la force de notre démocratie directe : ne laissons pas le gouvernement nous dicter de l'extérieur comment nous comporter. La légitimité de la grève, on la construira et on la soulèvera à bout de bras; la légalité de cette dernière ne sera alors qu'un bien mince souci.

« ... LA TRADITION COMBATIVE DES MOUVEMENTS SYNDICAUX ET ÉTUDIANTS AU QUÉBEC À HISTORIQUEMENT TENDU VERS UNE FERME OPPOSITION À L'ENCADREMENT OU ENCORE MÊME, À L'INSTITUTIONNALISATION DE CE QUI POURRAIT ÊTRE CONCÉDÉ COMME UN « DROIT DE GRÈVE », ÉTUDIANT OU PAS. »

QU'EST-CE QUE L'ASSÉ?



L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est un syndicat étudiant national qui regroupe près de 62 000 membres dans plusieurs associations tant collégiales qu'universitaires à travers le Québec. L'ASSÉ incarne une vision combative du syndicalisme étudiant, et met l'information et la mobilisation de ses membres au cœur de son plan d'action. Plus qu'une simple association, l'ASSÉ se veut un véritable syndicat voué à la défense des intérêts des étudiants et étudiantes du Québec, notamment, en combattant pour une plus grande accessibilité à l'éducation postsecondaire.

POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION

L'éducation est un droit fondamental, nécessaire pour la santé de la démocratie, et non un simple service monnayable. Chacune des luttes de l'ASSÉ s'inscrit dans cette volonté de permettre à l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec d'avoir accès à une éducation gratuite, publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination. C'est dans cette optique que nous nous battons constamment pour abattre, une par une, toutes les barrières économiques que les gouvernements posent devant nos cégeps et nos universités.

POUR UN SYNDICALISME COMBATIF ET DÉMOCRATIQUE

Mais on ne peut dissocier l'analyse de la pratique: à des revendications progressistes correspond une stratégie d'action progressiste. Cette stratégie, à travers l'histoire des luttes étudiantes, s'est nettement démarquée: le syndicalisme étudiant de combat. Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les campagnes menées par les mouvements combatifs, misant sur la mobilisation et l'action de masse, que les programmes sociaux les plus importants ont été obtenus.

Cela implique d'abord le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses, ne pas craindre la confrontation des idées et surtout leur donner l'espace pour aboutir à des prises de décisions collectives. L'assemblée générale – lieu décisionnel ouvert à tous les membres d'une association – est la matérialisation de cette culture démocratique combative. Les décisions prises en Congrès – instance suprême de l'ASSÉ – découlent des mandats décidés dans les différentes associations membres. Celles-ci conservent en tout temps leur autonomie, et donc le droit de se dissocier d'une décision du Congrès.



POUR UNE VÉRITABLE SOLIDARITÉ SYNDICALE

La grève générale de l'hiver 2012 l'a bien fait ressortir: c'est d'abord grâce aux actions concertées et à la solidarité des étudiants et étudiantes face au gouvernement libéral que le mouvement de grève a pu prendre une ampleur sans précédent dans l'histoire du Québec. Cette grève représente bel et bien la consécration des pratiques syndicales combattives dans les associations étudiantes: jamais les revendications étudiantes n'auraient pu avoir une telle voix sans une mobilisation de cette ampleur. Jamais celle-ci n'aurait atteint de tels sommets sans une culture démocratique ouverte. S'affilier à l'ASSÉ, ça signifie justement partager des structures démocratiques, et partager avec les autres associations les réflexions et les ressources. S'affilier à l'ASSÉ, c'est contribuer à bâtir un mouvement étudiant fort et solidaire, capable de maintenir un rapport de force permanent avec le gouvernement.

LA REVUE ULTIMATUM EST PRODUITE PAR LE COMITÉ JOURNAL ET SES COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES. ELLE EST MISE EN PAGE AVEC LE LOGICIEL LIBRE SCRIBUS, ET IMPRIMÉE PAR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES SYNDIQUÉ-E-S DE PAYETTE & SIMMS.

RÉDACTION / Justin Arcand, Gabrielle Bellemare, Mizaël Bilodeau, Élise Carrier-Martin, Marianne Chauveau, Marie-Soleil Chréien, Marie-Ève Desroches, Sophie Dufour-Beauséjour, Guillaume Fortin, Benjamin Gingras, Camille Godbout, Herman Goulet-Ouellet, Delphine Labrecque-Synnott, Nadia Lafrenière, Maxime Larue-Bourdages, Guillaume Legault, Thomas Nérison, Valérie Plante-Lévesque, Julien Royal, Alain Savard, Marie-Ève Tremblay-Cléroux.

GRAPHISME ET MONTAGE / Delpine Labrecque-Synnott, Camille Robert, Herman Goulet-Ouellet

RÉVISION / Gabrielle Bellemare, Marianne Chauveau, Gabriel Dumas, Benjamin Gingras, Herman Goulet-Ouellet, Camille Godbout, Laurence Jutras, Delphine Labrecque-Synnott, Élodie Lachance, Mathilde Michaud, Jessica Ngabé, Valérie Plante-Lévesque, Camille Toffoli, Marie-Ève Tremblay-Cléroux, Louis-Philippe Véronneau.

PHOTOS / Jérémie Dubé-Lavigne, Simon-Julien Lacroix, Stephen James Kerr, Mathieu Breton, Thien V.

MERCI À L'ÉCOLE DE LA MONTAGNE ROUGE, À MAILLE À PART ET À ARTACT QC POUR LES NOMBREUSES IMAGES, AINSI QU'AU MUSÉE QUÉBÉCOIS DE CULTURE POPULAIRE POUR LA PHOTO D'ARCHIVE.

OEUVRE DE LA PAGE COUVERTURE PAR EUGÉNIE PARADIS CHARETTE

An aerial night photograph of a protest. A large red banner is being held up by a crowd of people on a city street. The street is illuminated by streetlights, and buildings are visible in the background. The text is overlaid on the image in white, bold, sans-serif font.

LE SOMMET APPARTIENT
AU GOUVERNEMENT
LA RUE EST À NOUS!

MANIFESTONS

LORS DU SOMMET SUR L'ÉDUCATION!

Lieu et date à venir ■ www.ASSE-solidarite.qc.ca